

APAJH

TOUT HANDICAP, TOUT ÂGE DE LA VIE
La revue de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés



Les nouveaux défis de l'avancée en âge

Comprendre, anticiper et accompagner
les personnes au plus près de leurs besoins

1976-2026



Solidaires, laïques et engagés
★ Fédération **APAJH**

Continuons de faire grandir
ce qui nous relie





Cinquante ans de vie fédérée, soixante-quatre ans de réalisations et de réussite, c'est l'APAJH !

En octobre 1976, à Guéret en Creuse, naissait la Fédération APAJH.

Nos anciens ont eu cette intelligence de réaliser qu'ensemble l'on est plus fort, et que les différences sont une richesse, une force.

La Fédération est donc née voici cinquante ans et sur la base de nos valeurs historiques de solidarité, citoyenneté et laïcité, œuvre au quotidien dans l'intérêt général.

Depuis février 1964, plus de soixante-quatre ans, sur le terrain, dans les départements, en outre-mer comme en métropole, les bénévoles APAJH représentent personnes en situation de handicap et leurs familles et avec nos 14 000 collaborateurs assurent l'accompagnement quotidien de dizaines de milliers de personnes en situation de handicap quel que soit le handicap, quels que soient l'âge et le lieu de vie.

En 2026, le mouvement APAJH, ambitieux, novateur et innovant est légitime et reconnu dans son action par les pouvoirs publics.

Et notre organisation, mouvement citoyen et gestionnaire, repère les besoins, imagine et propose des solutions.

La question de l'avancée en âge des personnes en situation de handicap en est un.

Comme tout humain, les femmes et les hommes en situation de handicap connaissent cet allongement de la durée de vie.

Une chance qui plonge aussi les familles, leurs parents, dans l'inquiétude, l'angoisse pour certains.

Ce sujet constitue le thème central de notre revue.

L'APAJH ne découvre pas cette situation qui concerne des milliers de nos concitoyens.

Dès notre 33ème Congrès national de Paris-La Villette en juin 2009, nous adoptons un texte

« Avancée en âge des personnes en situation de handicap »

Des réponses se créent, se réalisent, mais les sans solutions sont innombrables et sur ce sujet comme bien d'autres, il va falloir se battre, combattre, dans

l'intérêt général, et plus précisément pour les plus vulnérables.

Cinquante ans de vie fédérée, soixante-quatre ans d'action APAJH, c'est le combat historique pour la place à l'école, les ESAT sans murs, la laïcité partout, la citoyenneté pleine et entière, le droit d'aimer, l'accès aux sports et à la culture, le droit aux vacances, le travail adapté dans les lieux de détention, des ressources dignes et non sous le seuil de pauvreté, une place effective dans la vie associative ou politique.

Soyons fiers collectivement en cet anniversaire des cinquante ans de la Fédération des résultats et des réalisations et soyons conscients, toujours collectivement, du chemin restant à parcourir.

Notre organisation citoyenne, rassemblant femmes et hommes engagés bénévoles a encore bien des motifs d'agir, de convaincre, de proposer et de combattre.

En 2026, le handicap est toujours motif d'exclusion. Et ce constat est intolérable.

Unis, rassemblés, divers, fédérés, poursuivons le combat initié par nos prédécesseurs.

Pugnaces, ne lâchons rien !

Innovant, osons !

Déterminés, proposons sans cesse aux pouvoirs publics !

Exigeants, allons chercher les bons budgets !

Nos valeurs de solidarité, citoyenneté et laïcité nous rassemblent, portons-les haut et fort partout et pour tous !

Pour une société plus juste, solidaire et laïque, ensemble, militants bénévoles APAJH, personnes accompagnées, parents et collaborateurs, œuvrons sans relâche au recul de l'exclusion fondée sur le handicap et luttons pour l'accessibilité universelle !

Jean-Louis GARCIA
le 28 février 2026



Numéro #131
Mars 2026

Photo couverture :
Théo Giacometti

DOSSIER THÉMATIQUE

Handicap et avancée en âge

• Avancer en âge avec un handicap, un défi qui prend de l'ampleur	6
• Handicap et avancée en âge : une question de santé publique	8
• Quelles structures spécifiques handicap et avancée en âge ?	10
• Quelles solutions face à l'avancée en âge dans le droit commun ?	12
• Transformer l'existant pour proposer des réponses adaptées	14
• Penser l'après ESAT	16
• Assurer une continuité du parcours d'accompagnement et de soin	18
• Handicap et avancée en âge : l'engagement de la FEHAP	20
• L'avancée en âge des personnes en situation de polyhandicap n'est pas celui du grand âge	21
• Professionnels, des compétences renforcées pour accompagner l'avancée en âge	22
• L'avancée en âge des aidants, un autre volet clé de l'accompagnement	24
• La participation sociale au service de la citoyenneté	26
• Transfert de soins, soins en transfert	28
• La consultation blanche répare pour mieux soigner	29
• Perspective santé	30

VIE ASSOCIATIVE

• Les Trophées APAJH célèbrent leurs 20 ans !	32
• Municipales 2026	38

SPORT

• Rencontre avec Béatrice Duran, vice-championne du monde de para surf	40
--	----

ÉVÈNEMENT

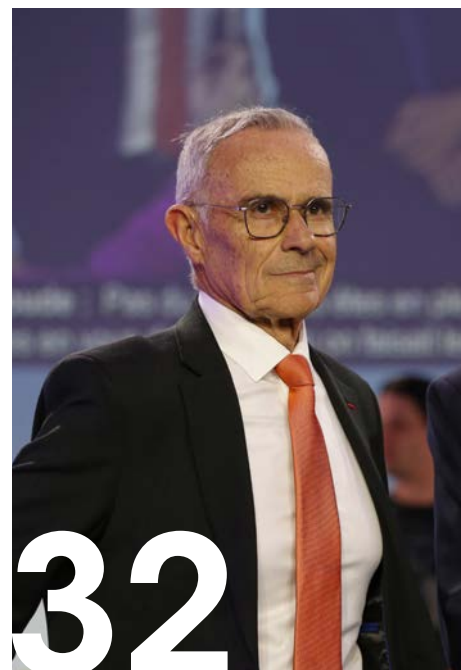
• Entre héritage et évolution, les défis d'aujourd'hui pour les CMPP APAJH	38
• Faire vivre ensemble une culture partagée de l'innovation	39

RSE

• Un mode de culture alternatif à l'ESAT de Prunelli	44
• Initiatives de l'ESAT Les Cerisiers et du Foyer Jean Lombard	45

EN RÉGION

• Journée régionale des UEMA APAJH à Villefontaine	46
• La Plateforme APAJH Emploi Autonomie de la Cotière et du Pays de Gex à l'honneur !	47
• Les proches aidants, partenaires à part entière de l'autodétermination	48
• Les séjours 100 % Vacances Ensemble	49
• Un voyage pédagogique inspirant pour des jeunes sourds et malentendants	50
• Vu sur les réseaux sociaux	51
• Tous mobilisés pour la sensibilisation au cancer du sein !	52
• Partenariat sportif dans la Creuse et appui à la scolarisation en Gironde	54
• Une semaine pour mettre au cœur l'emploi de tous !	55
• Les jolies rencontres, ça continue !	56
• Des logements passerelles pour deux travailleurs de l'ESAT Le Jardinnet	57
• Tous mobilisés avec l'IME Le Clos Fleuri !	58
• Un nouvel élan pour l'inclusion professionnelle à La Garenne-Colombes	59
• Projection d'un film lumineux sur la spécificité de l'autisme féminin	60
• Table ronde sur la loi de 2005, l'habitat et l'insertion professionnelle	61



Avancer en âge avec un handicap, un défi qui prend de l'ampleur

L'avancée en âge des personnes en situation de handicap est une question cruciale, encore insuffisamment abordée. Aujourd'hui, c'est une chance, nous vivons toutes et tous plus longtemps et il devient alors urgent de repenser les dispositifs d'accompagnement, quels qu'ils soient, afin qu'ils soient réellement adaptés aux besoins croisés, liés à la fois au handicap et à l'avancée en âge.

Il y a autant de réponses « cousues-main » à construire qu'il y a de projets d'avancée en âge chez ces personnes : maintien à domicile avec plus au moins d'autonomie, logements intermédiaires et/ou intergénérationnels, accompagnement en structure spécialisée...

Quels accompagnements à domicile ?

Quelles structures pour accompagner les personnes en situation de handicap avançant en âge ?

Comment assurer une continuité de leur parcours ?

Comment garantir le respect effectif de leurs droits fondamentaux ?

Quelles formations pour les professionnels ?

Comment soutenir les aidants ?

Autant de questions au cœur de cet enjeu de société majeur.



Ce nombre croissant de personnes en situation de handicap qui avancent en âge entraîne un besoin, également croissant, d'adapter la vie à domicile et l'offre médico-sociale et de repenser la manière dont la société, dans son ensemble, accueille et accompagne cette population. Un sujet qui nécessite une approche holistique, respectueuse des choix de vie et de l'histoire de chaque individu.

Si des progrès ont été réalisés ces dernières années, notamment avec l'élargissement des politiques pu-

bliques sur le sujet, de nombreux défis demeurent. En particulier, la problématique de l'effectivité de l'accès aux soins adaptés, qui doivent tenir compte à la fois des spécificités du handicap et celles de l'avancée en âge, dans les secteurs libéral, sanitaire et médico-social encore trop segmentés. Cette réalité met en évidence la nécessité d'une coordination efficace des soins et de l'accompagnement, que ce soit à domicile ou en structure, avec comme levier essentiel le placement des personnes au centre de leur parcours, dans une logique de respect

de l'autodétermination. Les difficultés liées au financement de l'accompagnement restent un frein majeur pour répondre pleinement à ces besoins spécifiques, rendant indispensable un renforcement de la coopération entre les secteurs du handicap, de la santé et du grand âge. La transition vers une avancée en âge réussie et respectueuse doit constituer une priorité pour une société réellement inclusive. En attendant, des initiatives émergent pour faire évoluer l'existant et, parfois même, innover. ■

Handicap et avancée en âge :

une question de santé publique



DÉFINITION DE LA CNSA

« Une personne en situation de handicap vieillissante est une personne qui a entamé ou connu sa situation de handicap, quelle qu'en soit la nature ou la cause, avant de connaître par surcroît les effets du vieillissement jusqu'à entraîner une réduction du champ des activités.¹ »

* Une définition qui ne fixe aucun seuil d'âge car l'avancée en âge est à l'image des différentes situations de handicap

* Un amoindrissement des capacités fonctionnelles potentiellement précoce

* Un âge physiologique qui prédomine sur l'âge chronologique

* La nécessité de s'en préoccuper avant le stade « gériatrique » (parfois dès 45-50 ans)²

A l'APAJH nous employons donc le terme « avancée en âge » plutôt que « vieillissement ».



Quelques chiffres

En 2024 l'espérance de vie des femmes était de **85,6 ans** et **80 ans** pour les hommes ³

En 2030, **1 français sur 3** aura **plus de 60 ans** et pour la première fois les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans ⁴

Il est impossible de dénombrer précisément les personnes en situation de handicap avançant en âge en raison de l'absence de catégorie statistique partagée entre le champ du handicap et celui du grand âge ⁵ mais on estime à **1,5 millions** le nombre de personnes en situation handicap avançant en âge en France ⁶

Le taux d'accès à un séjour en Etablissement Social et Médico-Social (ESMS) est de seulement **20% pour les 65-69 ans** nouvellement orientés (contre plus de 60% pour les 20-24 ans) ⁵

Près de **90%** des personnes en situation de handicap avançant en âge vivent dans un domicile autonome et sont pour la plupart non accompagnées ⁵



Quels droits pour les personnes en situation de handicap avançant en âge ?

Il n'existe pas d'aide spécifique aux personnes en situation de handicap avançant en âge. Ces dernières doivent faire un choix entre :

- La **Prestation de Compensation du Handicap (PCH)**, une aide dédiée aux personnes en situation de handicap et
- L'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**, une aide dédiée aux personnes âgées de plus de 60 ans

Elles ne sont pas cumulables : les personnes éligibles aux deux aides ont le **droit de choisir la plus avantageuse** pour elles.

Les personnes ayant des ressources financières limitées peuvent aussi demander l'**Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)** auprès du Conseil Départemental pour accéder à un établissement d'hébergement. Il existe deux régimes différents : pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap, à priori plus favorable.

Des ressources en ligne



- **Mon parcours handicap**
Le site d'information officiel pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants.
- **Pour les personnes âgées**
Le site d'information officiel pour les personnes âgées et leurs aidants.
- **Ma Boussole Aidants**
Le site ressources de soutien aux aidants.



L'AVANCÉE EN ÂGE, un sujet pour les politiques publiques mais des mesures qui se font attendre

2020

Création de la **5ème branche de la Sécurité sociale** couvrant le risque de perte d'autonomie et création de l'**Allocation Journalière du Proche Aidant (AJPA)**.

2017-2023

Une hausse de plus de 30 % des crédits pour accompagner le vieillissement de la population, soit plus de **21 milliards d'euros mobilisés en 2023**.

2022-2024

Rénovation du **dispositif d'évaluation** des établissements et services médico-sociaux pour améliorer la qualité de l'accompagnement et structuration d'un **plan de contrôle** de la totalité des **7500 EHPAD** du territoire après la parution d'un livre dénonçant les pratiques et dysfonctionnements de gestionnaires d'EHPAD privés (scandale Orpea).

2023

Création de **4000 places de services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)** et **nouvelle stratégie interministérielle « Bien vieillir »** pour préparer et adapter la société au vieillissement de la population.

¹ CNSA, 2010 / ² Enquête DREES-HID 2002 / ³ INSEE / ⁴ DRESS/INSEE
⁵ Cour des Comptes, 2023 / ⁶ Coactis santé d'après l'enquête Vieillir et santé de l'OMS, 2022



L'offre d'accompagnement |

Quelles structures spécifiques à la double problématique du handicap et de l'avancée en âge ?

L'avancée en âge est un sujet de société mais lorsque le handicap vient s'y ajouter c'est l'angle mort. Pourtant l'avancée en âge des personnes en situation de handicap est un vrai sujet de société avec l'allongement de l'espérance de vie. Certaines structures sont dédiées mais elles sont peu nombreuses.

Les Maisons d'Accueil pour Personnes Handicapées Âgées (MAPHA) sont des dispositifs médico-sociaux et lieux de vie pour les personnes en situation de handicap avançant en âge. Les MAPHA assurent l'accompagnement au quotidien, la prise en charge des soins des personnes et proposent des activités adaptées. La durée de l'accueil est illimitée, généralement jusqu'à la fin de vie. À l'APAJH Côte basque - Sud des Landes la MAPHA Gure Nahia (Arbonne) reliée à l'ESAT du même nom et accueille les travailleurs en âge de prendre leur retraite et ayant un minimum d'autonomie.

Huit résidents sont accueillis, âgés d'au moins 60 ans. Certains peuvent ainsi continuer à vivre là où ils ont toujours vécu.

Par ailleurs certains Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) ou Etablissements d'Accueil Médicalisés (EAM), qui accueillent des personnes n'ayant pas ou peu d'autonomie, disposent d'une unité « avancée en âge » pour les personnes à la fois âgées et en situation de handicap. C'est le cas de l'EAM Alter-Égaux géré par l'APAJH du Nord à Caudry. ►



RENCONTRE

avec Sylvie Watiotienne
Directrice de l'EAM Alter-Égaux

Quelle est l'histoire de l'EAM ? Comment fonctionne-t-il ?

L'établissement a ouvert en 2009 avec le projet d'apporter une réponse d'accompagnement aux personnes avançant en âge en Foyer De Vie ayant des besoins liés à leur état de santé. 45 ans, cela peut paraître jeune mais la personne en situation de handicap vieillit plus précocement. L'EAM offre un accompagnement global, à la fois médical, social et éducatif dans un cadre sécurisant et adapté. L'objectif est de préserver la qualité de vie, favoriser la participation sociale et soutenir les familles, souvent confrontées à l'épuisement ou à un manque de solutions adaptées.

La résidence se compose de trois maisons et accompagne 32 personnes concernées par l'avancée en âge. Elles sont appelées des habitants. Certaines n'ont pas de retour en famille donc c'est vraiment leur maison, leur domicile. Tous les habitants ont leur chambre avec salle de bains. J'entendais, l'autre jour, une personne qui disait : *« je vais dans mon appartement. »* C'est ce qu'on essaye de travailler, l'appropriation de leur espace privatif. Même en établissement médico-social on peut avoir un chez soi. On leur propose du mobilier institutionnel à l'arrivée, mais ils investissent leurs chambres comme ils le souhaitent, avec leurs propres meubles, ils décorent. C'est chez eux.

Les professionnels ont-ils reçu une formation spécifique à l'avancée en âge ?

Les qualifications sont classiques : éducateur spécialisé, accompagnant éducatif et social, aide-soignant, moniteur éducateur, ergothérapeute, infirmier... L'équipe n'était pas formée spécifiquement à l'avancée en âge au départ mais l'a été ensuite via le plan de formation de l'établissement et via un de nos partenaires, le CREHpsy¹ puisque la moitié des habitants présente des troubles psychiques.

Quelle est la démarche d'accompagnement ?

Une des particularités de l'EAM c'est qu'on travaille beaucoup avec des outils non médicamenteux. Nous proposons des animations : médiation animale, aromathérapie, poupon thérapie, atelier réminiscence, sophrologie et une borne mélo accessible pour l'animation musicale. Également des activités pédagogiques à travers des jeux, qu'on rend accessibles, pour les habitants et les professionnels. Nous cherchons des activités adaptées en consultant les recommandations des EHPAD.

Même à 80 ans, je pense qu'on peut encore apprendre. Alors, bien sûr, en respectant le rythme de vie de la personne et son projet. Au niveau associatif, on travaille beaucoup l'autodétermination et la coopération. La participation au Conseil de la Vie Sociale est très active et contribue à la vie de l'établissement en portant la parole des habitants et en favorisant un dialogue constructif avec les familles et les professionnels.

Justement qu'en est-il de la vie sociale et citoyenne ?

Il y a beaucoup d'activités tournées vers l'extérieur, avec les seniors actifs. Les habitants participent aux évé-

nements de la ville de Caudry où nous sommes bien implantés. On a des partenariats avec l'EHPAD d'à côté pour les animations donc il y a des fêtes communes. Certaines personnes font des activités à l'extérieur comme du judo ou de la country.

Leurs proches peuvent venir quand ils le souhaitent. Certains partent chez leur famille en semaine ou le week-end, c'est nous qui nous adaptons. Il y a des journées extérieures organisées avec des prestataires en fonction des projets de vie : journée à la mer, repas dans un restaurant où la personne avait l'habitude d'aller... Les habitants s'invitent entre eux pour les repas. Ils vont chez le coiffeur à l'extérieur, faire des courses, boire un café comme tout un chacun. Nous travaillons l'inclusion.

Les personnes sont-elles accueillies jusqu'à la fin de vie ?

Elles peuvent l'être en effet, nous sommes formés et nous l'avons déjà fait. D'abord il faut que ce soit le souhait de la personne et ensuite qu'elle ne souffre pas. Nous avons des partenariats, des conventions, notamment avec une équipe mobile du Centre Hospitalier de Cambrai, et avec l'Hospitalisation à Domicile.

Nous avons aussi des réorientations vers des EHPAD en fonction de l'évolution de l'état de santé de la personne et avec son consentement ou celui de son représentant légal. Là, par exemple, notre doyenne avait 80 ans et vient d'être réorientée vers un EHPAD. L'EAM n'est pas une fin en soi, il est aussi possible de rejoindre un habitat inclusif par exemple. ■

¹ Centre Ressources Handicap Psychique

L'offre d'accompagnement |

Quelles solutions face à l'avancée en âge dans le droit commun ?

Les personnes en situation de handicap qui avancent en âge sont souvent accueillies dans des structures qui accompagnent cette situation de manière générale. Pour autant, la spécificité du handicap est de plus en plus prise en compte, y compris pour les personnes qui vivent à leur domicile.

Des EHPAD en transformation

Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) s'adressent aux personnes âgées de 60 ans ou plus. Il est possible d'y être admis avant grâce à une dérogation de la part du Conseil Départemental et avec l'accord de la MDPH. Les EHPAD, au nombre de 7500 en France, sont le lieu d'accueil principal des personnes âgées en situation de handicap (hors domicile) et ont trois sources de financement :

- Le résident pour l'hébergement, la restauration, les activités d'animation, etc.
- Le Conseil Départemental pour les prestations d'aide et de surveillance des résidents.

Entre 2021 et 2024, l'État a investi 2,1 milliards d'euros dans les EHPAD et 20 000 postes de soignants supplémentaires y ont été financés depuis 2017 ¹

- L'Agence Régionale de Santé (Assurance maladie) et l'État pour les personnels soignants et les équipements médicaux.

Aujourd'hui, les EHPAD intègrent de plus en plus la question de l'accompagnement spécifique de l'avancée en âge des personnes en situation de handicap dans leur projet. Ils sont conduits à identifier les différents professionnels qui interviendront auprès des personnes concernées en fonction de leurs besoins et à formaliser des partenariats avec des structures ou des professionnels extérieurs pour les accompagnements spécifiques. Par ailleurs, certains ont des unités spécialement conçues pour accueillir des personnes en situation de handicap avançant en âge.

L'EHPAD « Le Bosquet » à Morlaàs dans les Pyrénées-Atlantiques, et géré par la Fédération APAJH, est dans cette logique de personnalisation des soins. Connu sur son territoire pour accompagner des personnes souffrant d'une maladie neurodégénérative, « Le Bosquet » a aujourd'hui l'ambition de diversifier son offre de service pour devenir une plateforme gérontologique. Ceci notamment avec la construction d'une résidence autonomie pour accueillir des personnes avancées en âge dont la moitié seront en si-

tuation de handicap, par exemple des retraités ESAT ou d'établissements qui doivent quitter leur Foyer d'Hébergement. L'idée à terme : repenser le projet d'établissement pour faire coexister tout le monde et devenir un lieu de vie convivial adapté à chacun.

 Découvrez le podcast dédié à l'EHPAD « Le Bosquet »



Bien vieillir chez soi

Une très grande majorité de personnes en situation de handicap avançant en âge vivent dans un domicile autonome. Le dispositif « Ma prime adapt' » permet d'adapter son logement pour continuer à y vivre. Avant 2024, date de mise en place du dispositif, 84 ans était l'âge moyen d'adaptation de son logement. Aujourd'hui c'est 78 : la population française anticipe de plus en plus son vieillissement pour rester chez elle.

Il existe de nombreux services pour les personnes âgées à domicile, y compris en situation de handicap :

- Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) ▶

- Les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)
- Les Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD)
- Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- Les Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)

Depuis 2022, un grand mouvement de fusion des différentes structures d'aide à domicile a eu lieu pour simplifier les démarches des personnes concernées et de leurs aidants.

Le développement de l'habitat intermédiaire

L'habitat intermédiaire, qui regroupe de nombreuses solutions intermédiaires entre le domicile et l'établissement, a un rôle important à jouer dans la prévention de la perte d'autonomie et la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Les habitats intermédiaires permettent

aux personnes âgées et/ou en situation de handicap de vivre à domicile tout en bénéficiant d'un environnement adapté et sécurisé, garant de l'inclusion sociale.

On peut citer l'habitat inclusif, un logement ordinaire dans un environnement partagé et aménagé pour permettre à la fois la vie individuelle de chaque habitant et également la vie partagée à l'intérieur comme à l'extérieur du logement. Sur le même modèle les résidences autonomie permettent aux habitants, relativement autonomes, de vivre en toute indépendance dans un logement privatif avec des espaces communs dédiés à la vie collective et sociale. Des services sont proposés notamment pour les repas et animations.

Enfin l'accueil familial social permet à une personne âgée ou en situation de handicap (seule ou en couple) d'être accueillie, à temps plein ou à temps partiel, au domicile d'un

particulier agréé, à titre onéreux. La personne accueillie bénéficie d'un suivi médico-social assuré par les services du Département qui vérifient régulièrement les conditions d'hébergement et de vie. Le demandeur doit être âgé de plus de 65 ans, ou de plus de 20 ans pour les personnes en situation de handicap, et être suffisamment autonome pour ne pas avoir besoin de surveillance médicale ou de soins constants. ■

1. Grand âge : le Gouvernement engagé en faveur du bien vieillir à domicile et en établissement, 2022



L'offre d'accompagnement |

Transformer l'existant pour proposer des réponses adaptées



Les personnes en situation de handicap qui avancent en âge ont encore un accès insuffisant aux soins, rencontrent de nombreuses ruptures de parcours et manquent de solutions concrètes. Face à ces constats nationaux préoccupants, l'accompagnement évolue.

Recueillir la parole du terrain

La Fédération APAJH a décidé de structurer un groupe de travail national « avancée en âge », en mobilisant les acteurs du réseau pour analyser les besoins et élaborer des pistes d'action.

« Afin de mieux appréhender les spécificités et les contraintes propres à nos établissements, nous avons mené une enquête interne et recueilli des éléments de terrain auprès des structures entre septembre et novembre 2024. Cette démarche poursuit deux objectifs, dans un contexte où l'avancée en âge s'impose comme un défi démographique et humain majeur et questionne profondément nos modèles d'accompagnement actuels : apporter des données concrètes et contextualisées pour consolider les constats nationaux, puis por-

ter et défendre ces besoins auprès des pouvoirs publics sur la base d'éléments précis », Christine Azaïs, Déléguée du pôle Autonomies pour la Fédération APAJH.

Points saillants remontés par les militants et professionnels :

- Un manque de coordination entre les structures dans l'accompagnement de l'avancée en âge, particulièrement au moment du passage à la retraite où le risque de rupture des liens sociaux et d'isolement est marqué.
- Le vieillissement des parents aidants, dont l'âge progresse en parallèle de celui de leurs enfants devenus adultes en situation de handicap.
- L'inclusion à tout prix ne peut constituer une position soutenable pour l'APAJH, car elle ne doit pas se faire au détriment des



Découvrir les résultats de l'enquête « Avancée en âge »

personnes. En revanche, le respect des droits et l'exercice plein et entier de la citoyenneté pour toutes et tous demeure une priorité absolue. Ce qui suppose de garantir des réponses d'accompagnement adaptées, fondées sur les besoins et respectueuses du projet et du parcours de vie de chacun.

S'adapter à l'avancée en âge

Face à ces constats, certaines structures du secteur du handicap font évoluer leur accompagnement en fonction de l'âge des résidents. Rencontre avec Séverine Catala, animatrice accueil de jour au foyer d'hébergement Jean Calastreng (Lavaur) et membre du groupe de travail national « avancée en âge ».

Comment se sont déroulés les travaux du groupe de travail ? Quelle sont les prochaines étapes ?

Nous sommes partis de l'existant : qu'est-ce qui se fait dans les différentes structures ? A quoi sommes-nous confrontés ? Nous avons fait une séance par mois puis nous avons été redispersés dans des groupes liés à des sujets plus précis comme l'autonomie, la santé, le projet de vie... Nous avons également travaillé sur comment renforcer les partenariats territoriaux, le coût des soins et tout ce qui est parcours de vie, comment adapter les réponses et renforcer le logement inclusif. Nous n'avions pas tous les mêmes problématiques en fonction du territoire.

Nous avons maintenant plusieurs propositions à partir desquelles il nous faudra rédiger un document de recommandations politiques. Il devra ensuite être relu et validé par le bureau national et le Conseil d'administration et servira ensuite à défendre, auprès du gouverne-

ment et des financeurs, les personnes en situation de handicap avançant en âge et à signaler que trop peu de choses sont proposées.

À quelle problématique êtes-vous confrontée dans votre accompagnement concernant l'avancée en âge ?

L'établissement dans lequel je travaille est un foyer d'hébergement pour des travailleurs d'ESAT. Certains ne peuvent pas travailler à temps plein, sont en préretraite ou même retraités mais font encore parti de l'effectif du foyer, ils ne déménagent pas dès le lendemain. Il n'y a pas de délai, nous faisons en fonction des besoins de chacun. J'ai l'exemple d'une personne qui avait choisi où elle voulait vivre après mais elle a attendu trois ans d'avoir une place. Elle avait fait tout le dossier, tout était en règle, mais les départs de foyer de vie sont rares. Elle est restée chez nous en attendant et certains axes de l'accompagnement proposé n'étaient pas adaptés car il y a beaucoup de jeunes au foyer qui viennent de commencer à travailler. A l'inverse d'autres ne veulent pas partir parce qu'ils sont très bien et encore très alertes.

Comment justement adaptez-vous votre accompagnement pour ces personnes ?

Nous travaillons sur ce qu'ils veulent faire après la retraite. En lien avec les associations du territoire et les partenaires, nous leur proposons des activités pour qu'ils ne perdent pas leurs acquis et maintenir un sentiment d'utilité. Il faut être dans l'écoute et la bienveillance. Tout ne correspond pas à tout le monde, c'est à nous de nous adapter. Ce qu'on leur demande c'est de réfléchir à leurs envies pour le futur.

Comme ils logent dans nos murs, le premier jour de la retraite ressemble beaucoup aux jours d'avant. Le foyer ne va pas sans l'ESAT et inversement donc on leur demande de ne pas rester sans projet. De pouvoir se prononcer sur ce qu'ils aimeraient ou pas et donc de visiter des logements potentiels pour qu'ils soient acteurs de leur propre vie. Notre équipe pluridisciplinaire les accompagne, c'est du partage et des moments conviviaux. C'est eux qui décident mais comme on les connaît on peut aussi les conseiller. En tant que professionnel, on a raté quelque chose s'ils ne sont pas bien une fois partis. ■

LA RÉSIDENCE MONTÉNÉGRÉ, GÉRÉE PAR L'APAJH PARIS, ÉVOLUE

Pour s'adapter aux besoins des personnes accompagnées, la résidence repense ses façons d'habiter. Parmi ces nouvelles offres d'hébergement, des dispositifs qui permettent de répondre à l'avancée en âge des personnes en situation de handicap.

Point de départ, le Plan Inclusif 2030, pour lequel l'APAJH Paris a décidé de développer des actions concernant la transition entre le secteur adulte et l'avancée en âge des personnes accompagnées. Parmi les solutions développées, la transformation de la Résidence Monténégro et plus précisément de 8 places Foyer d'Hébergement en autant de places Foyer de vie. Pourquoi ? Dans la visée de l'avancée en âge des travailleurs en situation de handicap accompagnés par des ESAT. Dans les faits, les Foyers d'Hébergement sont conditionnés à une activité en ESAT, ce qui peut être un facteur de stress lorsqu'il est l'heure d'envisager la retraite.

Autre public visé par cette transformation, les personnes en situation de handicap qui avancent en âge et ont toujours vécu auprès de leurs familles. Pour cela, l'APAJH Paris a développé des « appartements satellites », à quelques rues de la résidence principale, pour proposer une transition en douceur, alors que leurs proches avancent aussi en âge. Il est d'ailleurs possible de réaliser des stages au sein de la résidence pour mieux vivre ce passage à la vie en collectivité.

Vie professionnelle |

Penser l'après ESAT – Comment anticiper la retraite et l'accompagnement hors du travail ?

Grande étape de la vie professionnelle, et même de la vie tout court, la retraite. Pour tous, il s'agit de la fin d'un cycle et un passage à anticiper notamment sur le plan administratif. Mais qu'en est-il pour les travailleurs en ESAT qui avancent en âge ?

En France, plus d'un quart des habitants ont soixante ans ou plus. Lorsqu'il s'agit d'envisager la retraite, l'un des premiers obstacles est de savoir à quel âge pouvoir y prétendre, selon quelles conditions et quelles démarches administratives réaliser pour ouvrir ses droits. Ce qui peut s'apparenter à un parcours du combattant l'est d'autant plus pour les personnes accompagnées dans les ESAT. Principalement à cause d'un manque d'informations, tant pour les travailleurs que pour les conseillers retraite des organismes agréés.

Partir à la retraite après l'ESAT, c'est plus que quitter un quotidien professionnel

Dans les établissements du Pôle vie professionnelle d'Indre (36) et d'Indre-et-Loire (37), ce constat avait été réalisé. « Par exemple, je me souviens d'une travailleuse d'ESAT qui nous a appelé un matin pour nous apprendre qu'elle était à la retraite à partir d'aujourd'hui, qu'elle avait reçu un courrier qui l'en informait et qu'elle venait seulement récupérer ses affaires » se rappelle Céline

Blanchet, directrice adjointe du Pôle vie professionnelle Indre et Indre-et-Loire et du Pôle Vie sociale Indre, « nous étions assez surpris et lui avons demandé de venir avec ledit courrier pour en savoir plus. Finalement, il s'agissait d'une lettre pour l'informer que son dossier retraite était en cours d'examen. Et il a fallu encore neuf mois pour que la travailleuse puisse partir à la retraite, après des allers-retours nombreux pour fournir tel ou tel justificatif ».

Cette situation n'est pas inhabituelle. « Nous faisons face à des personnes à la retraite de façon spontanée, avec un solde de congés à vite poser, et un départ un peu soudain, sans penser l'après ». Une sortie qui peut être d'autant plus soudaine lorsque les personnes ne sont pas accompagnées par d'autres dispositifs ou structures comme des Foyers d'hébergement, des SAVS ou même par des mesures de protection juridique.

Créer ce qui n'existe pas encore : un réseau d'informations régional

Face à ce constat, et à celui que tous les ESAT ne disposent pas de ressources en interne pour guider et accompagner les travailleurs vers la retraite, un mouvement a été créé, Réseaux d'avenir¹. L'ambition est simple : regrouper des structures de différentes associations confrontées au manque d'informations quant à la retraite des personnes en situation de handicap pour créer un réseau de partenaires. Mais aussi se former

aux questions pour avoir des animateurs retraites dans les structures, interlocuteurs de choix auprès des différents organismes de retraites (CARSAT, AGIR ARCCO) qui ne sont pas formés non plus sur le sujet.

L'ESAT de Bridoré a rejoint Réseaux d'avenir (démarche « Un Avenir après le Travail »). Au départ, il s'agissait de faire se rencontrer les structures dans la région, et de rédiger et signer une charte d'engagement. Depuis, des formations gratuites ont été réalisées à destination des directions qui ont adhéré à cette charte pour connaître les fondamentaux de la démarche. Des réunions mêlant les organismes retraites, les structures et les travailleurs ont été organisées pour fournir de l'information au plus grand nombre, jusqu'à des accompagnements individuels. A Bridoré, une monitrice et une coordinatrice sont en cours de formation d'animateur retraite. Parallèlement, des journées d'information et de partage d'expérience sont prévues avec un établissement à Châteauroux. La dynamique est bien engagée au niveau régional, voire même national !

Et après ? Ce sont eux qui en parlent le mieux !

Au sein du réseau APAJH, des dispositifs se créent pour accompagner les travailleurs dans les démarches et aussi dans la préparation du nouveau quotidien.

Dans la Creuse, l'atelier « Bienvenue à la retraite », proposé par l'association ►

► Neosilver et financé par la CARSAT² est organisé au sein de l'ESAT pour que chaque travailleur proche de la retraite puisse partager ses expériences et ses attentes. Pendant cinq temps forts centrés sur autant de thématiques, Jean-Luc, Sylvie, Michel R., Muchel T., Christiane, Gilles, Éric, Jean-Michel et Dominique ont pu aborder de nombreuses questions, encadrés par Chloé Le Bouliaire (ESAT), Dominique Pilipovic (SAVS) et Lauriane Tissier.

Le témoignage de Ginette Lejeune, retraitée, a marqué les esprits. Elle a partagé sa manière d'organiser ses journées et de rester active, entre loisirs et engagement.

« J'ai travaillé à temps plein pendant plus de 20 ans. A 49 ans, j'ai commencé à avoir des problèmes de santé et j'ai demandé à ne plus travailler le mercredi. Deux ans après, je suis passée à mi-temps. J'ai fait beaucoup de démarches avec la curatrice, le

SAVS et les conseillères de l'ESAT. Quand j'ai eu l'accord pour avoir une retraite anticipée, j'ai fait mon courrier pour informer l'ESAT que je souhaitais prendre ma retraite.

J'étais fatiguée, j'avais assez travaillé : 30 ans de carrière à la blanchisserie, c'est pas mal ! J'avais besoin d'avoir une vie tranquille avec mon mari et mes animaux. En 2024, à 56 ans, j'ai pu partir à la retraite. J'ai du temps pour m'occuper de mes chats et mes chiens. Je fais de la marche, je vais voir mes amies pour discuter, pour leur rendre service. Je fais toujours partie du comité des fêtes de Guéret.

Heureusement, j'ai toujours l'accompagnement du SAVS par rapport à ma santé et aux démarches et je vais de temps en temps dire bonjour aux collègues de la blanchisserie. »

Dans le Calvados, c'est un atelier similaire qui se déroule à l'ESAT Cleos : un temps qui réunit des tra-

vailleurs à deux ans de la retraite, et ceux qui le sont depuis deux ans. A travers la pair-aidance, les craintes des uns et des autres sont exprimées et les témoignages de celles et ceux déjà à la retraite nourrissent le projet de celles et ceux qui vont l'être bientôt.

« Moi en retraite, je reste chez moi au pavillon accompagné du SASLA pour l'instant. Les cours avec Marina sont sympas, ça nous apprend des choses sur la retraite. Par exemple sur le budget en retraite ou la santé ». Lucien G. ■

1. Anciennement appelé « Un avenir pour le travail ».
2. Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail.





Bonne pratique |

Assurer une continuité du parcours d'accompagnement et de soin

Le risque de ruptures dans le parcours d'accompagnement et de soin grandit à mesure que les personnes en situation de handicap avancent en âge. En effet, les troubles qui y sont associés ajoutent aux difficultés pour accéder à des accompagnements durables. Heureusement, des solutions nouvelles existent pour relever le défi de la continuité. Un exemple avec la plateforme P.R.A.E.T.E.R¹, active dans le département de la Creuse.

Avancée en âge et handicap au défi d'une prise en charge adaptée

Les personnes âgées en situation de handicap sont confrontées à trois difficultés majeures : les difficultés d'accès aux soins, la précarité et la multiplicité des besoins.

Les restrictions d'accès, physiques et cognitives, affectent non seulement les cabinets médicaux mais aussi les hôpitaux et les maisons de retraite. Le manque de formation et d'expérience du personnel pour dialoguer avec des personnes atteintes de troubles de la mémoire et de la compréhension crée trop

souvent une barrière difficilement franchissable. Tandis que des obstacles spécifiques s'ajoutent pour restreindre l'accessibilité.

Le deuxième facteur d'exclusion des personnes âgées en situation de handicap est l'isolement dans lequel elles se trouvent. Que cet isolement soit d'ordre économique, compliquant par exemple les déplacements. Ou d'ordre psychologique, induisant une mise en retrait volontaire, tout simplement par peur d'être mal accueilli. « Mon père, atteint de la maladie de Parkinson et malentendant, a arrêté d'aller chez le médecin parce qu'il ne comprenait pas ce qu'on lui disait et qu'il avait

honte de demander », témoigne une aidante familiale.

Enfin, la multiplication des interventions liées à l'avancée en âge augmente mécaniquement le risque de rupture dans le parcours de soin. D'une part, le vieillissement coïncide généralement avec la multiplication des intervenants. Chacun avec son lot de contraintes et d'habitudes à prendre. D'autre part, le manque de coordination entre ces professionnels peut entraîner des erreurs de traitement, des oublis de soins ou des hospitalisations évitables.

Des limites persistantes, malgré un regard lucide sur ces problèmes

Une certaine spécialisation des structures, la formation des intervenants, des dispositifs techniques, comme des tablettes adaptées ou des monte-escaliers, ou encore des efforts de coordination (CLIC², MAIA³...) améliorent réellement la prise en charge des personnes âgées en situation de handicap dans une perspective d'accompagnement global.

Mais des obstacles demeurent, dans un contexte d'augmentation mécanique des besoins. En particulier, le manque de place en structures adaptées reste criant. Tandis que le coût des solutions s'avère trop souvent hors de portée des familles, mal remboursées ou avec un reste à charge trop important. Enfin, la formation des intervenants est encore à parfaire, par exemple en ce qui concerne des handicaps spécifiques – comme communiquer avec une personne sourde et Alzheimer.

Le bon dosage mutualisation / coordination, un exemple réussi de continuité du parcours de soin

Robin Calujek est psychomotricien, salarié de l'APAJH de la Creuse. Il témoigne de la réussite d'une approche collective exemplaire, à travers la plateforme P.R.A.E.T.E.R.

« Nous sommes partis d'un diagnostic tiré de l'expérience, bientôt enrichi des enseignements de l'étude PHV que nous lançons en début d'année.

Il faut savoir que, d'une façon générale, une personne en situation de handicap et avançant en âge a besoin de 3 à 4 fois plus de soins que

la population générale. Au-delà de la dégradation tendancielle de l'état de santé de la personne, il y a des facteurs aggravants induits par la situation de handicap. Notamment, un taux d'échec ou de refus particulièrement élevée face aux examens en milieu hospitalier et aux soins. À l'appréhension vis-à-vis de la blouse blanche s'ajoutent des blocages dus à une plus grande difficulté à entrer dans une logique contraignante. Par exemple, en matière de rééducation post-traumatique, une personne en situation de handicap a souvent plus de mal à accepter le principe de se faire mal pour aller mieux.

Très clairement, la constance de l'accompagnement et la globalité des attentions constituent une réponse à la hauteur des difficultés. Avec des savoir-faire très précis, comme un processus de préparation/habitude aux soins. Répéter longuement en amont et mettre progressivement en situation diminue le stress et permet par exemple d'obtenir l'immobilité pour un examen radiologique. Un autre point très important est la détection précoce des troubles, ce qui réduit le risque de sur-handicap à la vieillesse.

Mais l'accompagnement, ce n'est pas que le soin. 85 % de la prévention des troubles liés au vieillissement provient de la qualité de vie au quotidien de la personne. L'enjeu est de conjuguer activités et soins en respectant la singularité de chaque individu. Seul le temps long et continu passé auprès de la personne permet de traiter en amont les problèmes spécifiques de l'avancée en âge.

C'est pourquoi notre approche est de bien répartir les rôles. Le praticien intervient moins fréquemment mais

de façon plus ciblée. Il s'appuie sur la compétence transmise ou stimulée de la personne en situation de handicap, de son proche aidant et de l'entourage médico-social ».

Une étude pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap avançant en âge

L'étude sera conduite en Creuse auprès de 100 personnes entre 2026 et 2029. Elle vise à prévenir l'avancée en âge prématurée chez les personnes en situation de handicap.



La plateforme P.R.A.E.T.E.R

P.R.A.E.T.E.R fonctionne en mode projet et mutualise l'accompagnement des 17 structures de l'APAJH 23.

La plateforme s'appuie sur deux éducateurs spécialisés, une infirmière en formation IPA⁴, une assistante sociale, un ergothérapeute et un psychomotricien. L'équipe procède par transmission de compétences et par interventions ponctuelles.

Cette organisation permet de venir en soutien aux équipes intervenant dans les différentes structures en leur apportant un regard extérieur et des compétences spécialisées pluridisciplinaires.

¹ Plateforme de Ressource, d'Appui, d'Expertise Technique, d'Éducation et de Recherche

² Centres Locaux d'Information et de Coordination

³ Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer

⁴ Infirmière en Pratique Avancée

Plaidoyer |

Handicap et avancée en âge : l'engagement de la FEHAP



Entre innovation dans l'accompagnement, défis liés à la formation des professionnels et obstacles financiers, le sujet de l'avancée en âge des personnes en situation de handicap nécessite une attention continue pour garantir à chacun un parcours de vie digne et respectueux.

Une prise de conscience sociétale

La Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne (FEHAP), dont les structures gérées par la Fédération APAJH font partie, a mis en lumière l'avancée en âge des personnes en situation de handicap à travers un plaidoyer en 2023. Depuis, on note une meilleure prise en compte de cette problématique par les pouvoirs publics. Le plan de transformation de l'offre médico-sociale 2024-2030, qui inclut la création de 50 000 nouvelles solutions, identifie désormais les personnes en situation de handicap avançant

en âge parmi les publics prioritaires. Pour autant, cette question demeure insuffisamment investie et les données statistiques restent lacunaires.

La FEHAP fédère près de 1600 établissements, dont 1367 EHPAD et 184 résidences autonomie, accueillant une part significative de personnes en situation de handicap avançant en âge. Selon une enquête FEHAP de 2022, près de 70% des établissements pour personnes âgées déclarent accompagner des personnes en situation de handicap avançant en âge. Toutefois, peu d'établissements sont spécifiquement dédiés. Plusieurs initiatives émergent, comme des unités spécifiques au sein des EHPAD ou la médicalisation partielle d'établissements non médicalisés, mais restent limitées par des contraintes administratives et un manque de financement.

Adapter l'accompagnement

L'un des principaux défis est l'adaptation des modes d'accompagnement face à l'allongement de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap, qui a augmenté de plus de vingt ans en quatre décennies. Comment les intégrer dans des structures souvent dédiées aux personnes âgées sans handicap ? Comment adapter les formations des professionnels pour qu'ils comprennent et prennent en compte les spécificités du handicap dans le vieillissement ? De plus, le parcours de vie de ces personnes est souvent marqué par des ruptures administratives et un financement complexe. Il est crucial de renforcer l'intégration des dispositifs et de garantir une prise en charge cohérente tout au long de la vie.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs structures de la FEHAP développent des pratiques innovantes. Parmi elles, des binômes pair/professionnel sont mis en place pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap avançant en âge dans des établissements pour personnes âgées. Des passerelles entre ESAT et EHPAD permettent une transition progressive, et des hébergements intergénérationnels réunissent les personnes concernées avec leurs parents âgés, favorisant la solidarité. Des formations immersives, coconstruites avec les personnes accompagnées, permettent de modifier le regard des professionnels sur le handicap et de renforcer la participation des usagers à leur parcours.

Vers un financement plus juste et inclusif ?

À l'heure des 80 ans de la Sécurité Sociale, la question du financement reste centrale dans le secteur médico-social. La FEHAP plaide pour une réforme du financement de la santé et du médico-social, afin de valoriser la prévention et de simplifier les circuits financiers. Elle propose de confier à la CNSA le rôle de guichet unique pour les dotations, afin de réduire les délais de versement et sécuriser le financement des établissements. Une telle réforme permettrait de garantir la continuité de l'accompagnement des personnes âgées en situation de handicap, et ce, jusqu'à la fin de vie. ■

L'avancée en âge des personnes en situation de polyhandicap n'est pas celle du grand âge



La Maison d'accueil spécialisée (MAS) Notre-Dame de Senonches (Eure-et-Loir), accueille majoritairement des adultes en situation de polyhandicap, pour un total de soixante places. Les équipes repèrent les signes d'avancée en âge et ses évolutions pour mieux accompagner les résidents, prévenir les risques et préserver leur qualité de vie.

Depuis l'après-Covid, la question de l'accompagnement des personnes en situation de handicap avançant en âge est devenue un combat pour faire reconnaître la spécificité de leurs besoins. L'équipe de la MAS a engagé, depuis 2022, une démarche de repérage systématique des signes liés à l'avancée en âge et d'adaptation fine de l'accompagnement.

Après la crise sanitaire, l'Agence Régionale de Santé a encouragé le transfert de personnes en situation de handicap avançant en âge vers des EHPAD, parfois désertés. Les décès, l'isolement des résidents, mais aussi les difficultés chroniques de recrutement ont fragilisé

l'attractivité du secteur. Pourtant, cette orientation interroge le directeur de la MAS, Antoine Koutou « une personne en situation de handicap avançant en âge n'est pas une personne âgée comparable à celle accueillie en EHPAD ».

En France, l'entrée en EHPAD intervient en moyenne à 85/86 ans. À la MAS, l'âge moyen d'apparition du vieillissement est de 42 ans, un chiffre conforme aux données nationales. Cette réalité impose de repenser l'accompagnement, de mieux repérer les signes de fragilité et d'éviter qu'ils ne soient sous-estimés ou identifiés trop tard. Les attentes d'un jeune adulte de 20 ans ne sont pas celles de la personne la plus âgée de l'établissement (75 ans). Par ailleurs, la MAS compte un professionnel pour quatre résidents, contre un pour dix/quinze en EHPAD, un ratio indispensable, selon son directeur, au regard des spécificités du polyhandicap.

Le docteur Bénédicte Godard, gériatre au sein de la MAS, suit depuis plusieurs années les résidents et leurs vulnérabilités : « Les personnes polyhandicapées présentent des raideurs articulaires nécessitant une formation

du personnel, des aides techniques et un environnement de soin calme. Les troubles de la déglutition rendent les repas à risque et requièrent une surveillance étroite, des textures adaptées et un cadre apaisé. Les troubles du transit, avec un risque fréquent d'occlusion, imposent un protocole strict, une bonne hydratation et parfois des laxatifs. Les risques cutanés sont évalués. Enfin, le risque de chute demande une évaluation régulière par l'ergothérapeute et la mise en place d'ateliers de prévention et de rééducation. » À ces besoins s'ajoutent des actions préventives systématiques : vaccinations, dépistages des cancers, examens cliniques trois à quatre fois par an, prévention de l'ostéoporose, surveillance biologique personnalisée et vigilance accrue face à la dénutrition.

Depuis trois ans, Antoine Koutou et Bénédicte Godard expérimentent avec succès un modèle d'accompagnement fondé sur le respect du rythme de vie. Seize résidents vivent aujourd'hui dans un pavillon dédié aux personnes en situation de handicap avançant en âge. « Il ne s'agissait pas seulement d'un dispositif thérapeutique ou préventif. Nous voulions proposer une nouvelle dynamique éducative », explique le directeur de la MAS. Le tempo y est apaisé, les levers et les couchers s'adaptent aux besoins individuels, et les repas s'étirent pour demeurer à la fois sûrs, agréables et pleinement respectueux de la personne. Les activités ont été repensées pour favoriser des moments plus calmes sans pour autant renoncer à la participation sociale. « Cette expérimentation concluante n'aurait pas pu se concrétiser sans le soutien des familles, ni sans l'engagement des professionnels qui nous ont fait confiance en poursuivant leur accompagnement au sein de ce pavillon » conclut le directeur de la MAS. ■



Formation |

Professionnels, des compétences renforcées pour accompagner l'avancée en âge

Un accompagnement qui revient à faire évoluer les pratiques professionnelles, à comprendre les effets du vieillissement, à anticiper les fragilités et à valoriser les ressources ainsi que les choix de chacun. Aujourd'hui, les équipes médico-sociales inscrivent leur action dans une dynamique de continuité, de prévention et de co-construction avec la personne accompagnée. Dans ce contexte, le renforcement des compétences constitue un levier majeur.

Des ressources pour renforcer les pratiques professionnelles

Des formations universitaires spécialisées

Plusieurs Diplômes Universitaires (DU) consacrés à l'avancée en âge des personnes en situation de handicap proposent une approche approfondie

du sujet. Ces formations, destinées aux professionnels du médico-social et du sanitaire, permettent d'acquérir une compréhension fine des enjeux liés au vieillissement, à la santé et à l'adaptation de l'accompagnement. Elles favorisent aussi la création de passerelles entre les secteurs et les pratiques.

Le rôle clé des référents handicap

Dans les établissements de santé, les référents handicap jouent un rôle essentiel pour faire le lien entre accompagnement, inclusion et soins. Leur expertise contribue à ajuster les réponses apportées aux personnes en situation de handicap avançant en âge, en tenant compte à la fois de leurs besoins médicaux, de leur projet de vie et de leur environnement.

Des outils pratiques accessibles à tous

Les fiches Handiconnect constituent également une ressource précieuse. Développées pour soutenir les professionnels de santé et du médico-social, elles proposent des repères concrets pour améliorer les pratiques. Trois fiches sont spécifiquement consacrées au thème "Handicap et avancée en âge", abordant des questions de prévention, de santé et d'accompagnement au quotidien. Ces supports favorisent une approche partagée, simple et directement applicable sur le terrain.

Former aussi les aidants

Leur rôle, essentiel au quotidien, demande de comprendre les évolutions physiques, psychiques et relationnelles, d'adapter les gestes et de préserver leur propre équilibre. ►

► Sensibilisation au vieillissement, prévention de la perte d'autonomie, communication bienveillante... Ces temps de formation valorisent leur expérience et reconnaissent pleinement leur place dans l'accompagnement. Ceci contribue à renforcer la cohérence des parcours de vie. En partageant des connaissances communes, professionnels, familles et personnes accompagnées avancent avec une meilleure compréhension mutuelle, au sein d'un véritable réseau d'appui garantissant la continuité et la qualité de l'accompagnement.

**Zoom sur la formation APAJH
« Accompagner l'avancée en
âge des personnes en situation
de handicap » avec Lisa Parent,
formatrice**

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les professionnels ?

Il y a d'abord le repérage de l'avancée en âge, notamment lorsqu'il survient de manière précoce. S'ajoute ensuite l'acceptation des pertes de capacités, parfois difficile pour des équipes qui ont accompagné les personnes vers davantage d'autonomie. Adapter le rythme d'accompagnement constitue également un enjeu, d'autant plus qu'il faut mobiliser les personnes tout en répondant aux injonctions de stimulation et d'activités.

Le manque de partenaires et de professionnels médicaux complique aussi la mise en place de réponses adaptées. Enfin, dans les ESAT, accompagner le ralentissement puis l'arrêt d'activité tout en maintenant la production représente une difficulté supplémentaire.

Comment évoluent les besoins d'accompagnement avec l'âge ?

Les besoins des personnes accompagnées évoluent tout au long de leur vie, comme chez tout un chacun. Les personnes ont davantage de besoins médicaux, leur rythme ralentit et leur temporalité change. Leurs envies et priorités ne sont plus les mêmes qu'à 20 ans et l'accompagnement doit tenir compte de ces évolutions, en

s'ajustant au rythme de chacun et en utilisant des outils de repérage ou de communication adaptés. Il est également essentiel de considérer les besoins des proches aidants, qui vieillissent eux aussi et nécessitent parfois des aménagements pour maintenir le lien avec leur proche.

Quels leviers ou bonnes pratiques la formation permet-elle d'identifier ?

Le levier principal est la prise de conscience par les professionnels de l'avancée en âge et de ses effets, la réflexion sur l'évolution de son rôle et de ses missions en tant que professionnels. Cela engendre un regard différent sur les personnes prenant en compte leur âge et ses effets en fonction des pathologies. Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles permettent également d'identifier les points sur lesquels les professionnels et structures sont déjà bien adaptés.

Qu'est-ce qui change concrètement dans les établissements après cette formation ?

Les effets de la formation varient selon la dynamique portée par chaque établissement. Certaines équipes mettent en place des grilles de repérage de l'avancée en âge, d'autres adaptent les activités ou réorganisent les journées pour tenir compte du rythme des personnes qui avancent en âge. Des ESAT engagent également un accompagnement progressif vers la cessation d'activité. Certaines structures anticipent même la fin de vie, en recueillant les souhaits des personnes et en préparant les modalités d'accompagnement nécessaires. De manière générale, ces évolutions concrètes s'inscrivent dans une volonté institutionnelle d'engager une démarche globale à partir des apports de la formation.

Quelle place pour les référents santé ou les équipes de coordination dans cette dynamique ?

Les référents santé permettent d'apporter un regard accru sur les problématiques de santé qui peuvent

apparaître avec l'avancée en âge et de coordonner les soins si cela s'avère nécessaire. Ils permettent également d'éliminer parfois les hypothèses médicales afin de revenir sur les aménagements nécessaires dans le quotidien des personnes. C'est le rôle des référents/coordonnateurs d'anticiper et de proposer des réflexions d'équipe dès que des signes interpellent. Chaque professionnel pose un regard différent sur la situation. Avoir des coordinateurs permet de croiser ces regards et de ne pas perdre d'information importante.

Comment voyez-vous l'évolution de ces besoins dans les années à venir ?

Les personnes accompagnées continuent et continueront toujours d'avancer en âge, l'espérance de vie ne faisant qu'augmenter. Mieux se préparer à accompagner les personnes jusqu'à leur fin de vie est nécessaire en fonction des possibilités de chaque établissement. Le public accueilli évolue également, avec de plus en plus de handicap psychique, ce qui fait que les besoins lorsque les personnes vont vieillir seront différents.

Vers une culture partagée du "bien vieillir"

L'accompagnement de l'avancée en âge relève moins d'un ajustement technique que d'un véritable changement culturel. Il amène les établissements à repenser la continuité des parcours de vie et la place de chacun. Croiser les regards devient essentiel pour construire des réponses justes, respectueuses des choix et des rythmes de vie. Cette dynamique collective permet d'envisager l'avancée en âge comme la poursuite d'un accompagnement qui évolue et s'enrichit. Elle ouvre la voie à une culture partagée du bien vieillir, où formation, coopération et dialogue renforcent la qualité de vie et reconnaissent pleinement le rôle des différents acteurs. ■



Aider les aidants |

L'avancée en âge des aidants, un autre volet clé de l'accompagnement

En France, huit à onze millions de personnes accompagnent régulièrement un parent, un enfant, un conjoint ou un proche en perte d'autonomie, du fait de l'âge, d'une maladie ou d'un handicap. Mais qu'en est-il de l'accompagnement de ces aidants ? Quelles solutions existent lorsqu'eux-mêmes vieillissent afin de ne pas peser sur la fratrie ? Une problématique encore largement sous-estimée et à laquelle doivent faire face de nombreux parents d'adultes en situation de handicap.

Vers un accompagnement familial global en EHPAD ?

Les parents d'un adulte en situation de handicap, vivant avec eux à leur domicile, peuvent un jour être confrontés à une situation de perte d'autonomie qui les empêche de continuer à s'occuper de leur enfant. Pour répondre à cette situation particulière et ne pas séparer les familles, quelques EHPAD proposent d'accueillir en leur sein, sur dérogation du Conseil Départemental et avec l'accord de la MDPH, des parents âgés avec leur enfant adulte en situation de handicap et avançant en âge, même s'il a moins de 60 ans. Tous les membres de la famille sont ainsi assurés de pouvoir rester dans la structure même si l'un d'entre eux décède.

Néanmoins l'âge moyen en EHPAD étant d'environ 86 ans, ceci peut

entraîner un décalage avec un environnement social peu adapté, des activités et un rythme de vie inappropriés, une baisse de stimulation et un risque d'isolement. Les professionnels d'EHPAD ne sont pas toujours formés à l'accompagnement du handicap et ils ne sont pas toujours en mesure d'apporter une réponse suffisante aux besoins spécifiques (autonomie, inclusion, projet de vie actif).

La pair-aidance intergénérationnelle au sein d'un même foyer

La pair-aidance est un accompagnement, un soutien et une aide, apportés par une personne ayant une expérience de vie et de rétablissement avec une maladie, des troubles ou un handicap, à une autre personne vivant une expérience similaire. Elle permet de partager son vécu et ressenti avec une personne

ayant un parcours ressemblant, de se sentir moins seul et de poser des questions qui ne sont pas abordées avec les professionnels de santé. Dans le prolongement de cette dynamique, la pair-aidance peut aussi prendre une dimension intergénérationnelle. Elle favorise alors les échanges entre des personnes d'âges différents vivant une situation de handicap.

Les habitats inclusifs sont propices à la pair-aidance entre personnes en situation de handicap et renforce l'autodétermination de ces personnes. Destinés aux personnes âgées et/ou en situation de handicap qui font le choix d'un mode d'habitat regroupé, ils offrent pour les parents une alternative à l'établissement pour leur enfant avec malgré tout un accompagnement vers l'inclusion sociale et l'autonomie.



Rencontre avec un administrateur APAJH, parent d'un adulte en situation de handicap.

Quel âge et quel handicap a votre enfant ?

Mon fils est âgé de 34 ans et est trisomique, avec des troubles du spectre de l'autisme apparus vers ses 6 ans.

Comment se déroule son accompagnement au quotidien ?

Il est accompagné par un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) depuis maintenant 10 ans. Les premières années au sein de cette structure se sont plutôt bien passées mais progressivement il s'est mis à rencontrer des difficultés pour y retourner. Je tiens à dire que ce n'est pas une mauvaise prise en charge de l'établissement, peut-être qu'il n'est simplement plus adapté aux besoins de mon fils : trop de monde, trop de bruit, trop de tensions et trop de *turn over* pour lui afin de se sentir en sécurité.

Nous avons donc établi une gestion de prise en charge alternée pour un meilleur accompagnement : il est à la maison les mercredis soir et du vendredi soir jusqu'au lundi matin. Dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), les lundis, mardis et jeudis soirs, une personne vient le chercher pour le sortir de l'établissement avant l'heure du repas. Ainsi il n'y a aucun jour où notre fils ne sort pas. C'est pour le moment, la seule possibilité pour lui d'accepter le temps qu'il passe au Foyer.

De notre côté nous faisons de nombreuses activités avec lui : randonnées en montagnes, soirées festives avec la famille et également des voyages.

La question de l'après se pose... Avez-vous déjà réfléchi à la suite ?

Tout à fait puisque j'ai aujourd'hui 68 ans et il en ressort une grande inquiétude. Quand on envisage l'avenir de notre enfant, mon ex-femme et moi ne souhaitons pas que notre enfant soit accompagné un jour en EHPAD et nous ne voulons pas non plus que son accompagnement et son handicap reposent sur les épaules de son frère. L'institution, malgré la qualité des professionnels, ne regarde pas la personne accompagnée au-delà de son handicap, alors que nous, en tant que parents, nous regardons notre fils sans son handicap et prêtons davantage attention à sa personnalité. Son avancée en âge nécessitera un accompagnement adapté à ses

difficultés, et le lieu d'accueil devra lui assurer calme et sécurité.

Depuis sa naissance, je me suis toujours beaucoup investi mais j'aimerais un jour pouvoir prendre ma retraite d'aidant : souffler un peu mais aussi être libre de tenir sereinement mon rôle de grand-parent auprès de mes deux petites filles. J'en ai le droit et elles aussi.

Notre vieillissement et celui de notre enfant sera notre dernier combat mais il sera surtout le plus difficile, car nous n'aurons plus cette énergie de « soulever des montagnes » comme nous avons toujours dû le faire et nous éprouverons sans doute un sentiment de désertion dans une bataille qui n'aura pas été menée à son terme. ■

¹ CNSA
² Drees





Vie sociale et citoyenne |

La participation sociale au service de la citoyenneté

Le maintien de la participation sociale chez les personnes avançant en âge représente un enjeu central pour la qualité de vie, la prévention de l'isolement et la préservation de l'autonomie, dans des parcours souvent marqués par des ruptures et des fragilisations.

Qu'est-ce que la participation sociale ?

La participation sociale peut être définie comme « l'implication d'une personne dans des activités qui lui donnent des interactions avec d'autres, dans la société ou la communauté ». Cette notion recouvre un large éventail de pratiques (activités culturelles, citoyennes, relationnelles, familiales, associatives ou encore bénévoles, etc.) et constitue un déterminant majeur de la qualité de vie, de la santé physique et de la santé mentale.

De nombreuses études montrent qu'une participation sociale régulière contribue à prévenir l'isolement et la solitude, facteurs de risque importants de dépression, notamment chez les personnes avançant en âge. Sur le plan cognitif, elle stimule la mémoire, la capacité d'attention et les capacités d'adaptation grâce aux interactions sociales régulières. D'un point de vue phy-

sique, une vie socialement active favorise le maintien de la mobilité et s'associe à un meilleur état de santé général.

Ces enjeux sont d'autant plus marqués pour les personnes en situation de handicap avançant en âge, qui cumulent les effets du vieillissement et ceux des limitations liées à leur handicap.

Le rôle clé du SAVS dans le maintien de la participation sociale

L'un des moments clés du vieillissement repéré par les professionnels est le passage à la retraite, notamment pour les personnes ayant travaillé de nombreuses années en ESAT. Comme le souligne Emilie Canac, Cheffe de service dans un SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), « le travail, pour certaines personnes, c'est vraiment le lieu du lien social : on y retrouve les collègues, on partage un café, on discute ». La mise à la retraite, parfois vécue comme imposée, engendre alors une rupture brutale des repères et peut conduire à un isolement important. Certaines personnes se retrouvent « sans rien en termes de lien social » malgré l'existence de dispositifs dans le milieu ordinaire, qui ne sont pas toujours adaptés à leur parcours et à leurs besoins.

Face à ces constats, le SAVS joue un rôle essentiel de soutien et de continuité. En tant que service d'accompagnement – et non d'hébergement – il vise à permettre aux personnes de rester le plus longtemps possible à domicile, tout en maintenant une vie sociale. L'équipe est là pour informer, rassurer, accompagner les premières démarches pour leurs divers besoins ou envies, puis favoriser l'autonomisation progressive. « On a eu un retraité qui voulait faire de la pêche, donc l'éducateur l'a accompagné une première fois au club pour son inscription et pour rencontrer les membres du club et la deuxième fois, il y est allé en autonomie ! », comme le résume cette cheffe de service, « notre rôle, c'est parfois de tenir la main au début pour qu'ensuite la personne puisse faire seule ».

Plusieurs actions collectives sont mises en place pour créer ou maintenir du lien social : ateliers d'écriture inter-SAVS, goûters conviviaux, événements de prévention santé pensés comme une occasion de créer des échanges sociaux, ou encore après-midi jeux dans des lieux du milieu ordinaire, etc. Ces temps collectifs permettent de rompre l'isolement et de maintenir une dynamique relationnelle, tout en respectant le rythme et les envies de chacun. Pour certaines personnes très isolées, parfois sans entourage



familial, l'institution devient un repère essentiel : « Il y a des situations où la personne n'a plus que nous. Parfois, venir boire un café et discuter une demi-heure, ça peut suffire à rompre la solitude ». Cette situation est d'autant plus marquée que les parents, souvent principaux soutiens des personnes en situation de handicap, vieillissent également. Lorsque ces aidants familiaux deviennent moins présents ou disparaissent, les services comme le SAVS jouent un rôle essentiel de relais, permettant de maintenir un lien social et une continuité relationnelle.

Epanouissement personnel et vie sociale

D'autres initiatives montrent également l'intérêt de penser la participation sociale à travers des approches innovantes. La médiation animale, par exemple, favorise les interactions et apaise. De même, certaines structures développent des projets centrés sur les temps du quotidien, comme à l'EHPAD La Tour d'Or de l'APAJH du Gers, où les résidents sont pleinement impliqués dans la préparation des repas, ce qui permet de promouvoir les échanges et le sentiment d'utilité et où l'établissement s'est ouvert vers l'extérieur, accueillant ainsi d'autres personnes âgées de la ville pour

les repas, afin de lutter contre l'isolement social. Christophe Boudinot, retraité depuis 2019 et résident du foyer de vie Claude et Léa Naveau (APAJH Paris), témoigne ainsi de l'impact positif d'une vie sociale riche : « Je fais de la peinture, du sport, du théâtre, des promenades dans les parcs (...) et je vais au musée, au cinéma, au restaurant, etc. Depuis que je suis au Foyer, je fais plein d'activités avec d'autres résidents et ça me fait du bien ! Ce que je préfère, c'est la peinture ! ». ■

¹ Levasseur, M., Richard, L., Gauvin, L., & Raymond, É. Inventory and analysis of definitions of social participation found in the aging literature : Proposed taxonomy of social activities (2010).
² Rowe et Kahn. Successful Aging (1998)

Repenser l'accompagnement |

Transfert de soins, soins en transfert

Dans le département du Tarn, la plateforme HÉPRA (Hébergements Personnalisés en Résidences Accompagnées) a su anticiper les enjeux de l'avancée en âge pour les personnes en situation de handicap en développant un modèle innovant d'accompagnement.

Créée en 2017, la plateforme HéPRA regroupe plusieurs structures qui accompagnent au quotidien 350 personnes en situation de handicap, dont plus de la moitié ont plus de 50 ans avec un doyen de 83 ans. Son modèle repose sur une approche personnalisée, centrée sur la personne, afin qu'elle puisse vivre dans un environnement familial, jusqu'au dernier moment. L'objectif principal de cette plateforme est de maintenir une qualité de vie optimale tout en assurant la continuité des soins, à domicile ou en établissement, selon les besoins individuels.

La coordination des soins se fait notamment grâce à une équipe pluriprofessionnelle impliquée dans la gestion des parcours de santé. En place depuis plusieurs années, un médecin coordinateur, des infirmiers, des psychologues, ainsi qu'un partenariat avec des médecins généralistes et psychiatres en télémedecine, assurent un suivi constant des résidents. Cette approche permet d'éviter les allers-retours fréquents vers les hôpitaux, tout en garantissant une prise en charge optimale, aussi bien physique que psychologique.

Un autre élément clé de cette stratégie repose sur la notion de «soins en transfert». Les soins ne sont pas simplement administrés à l'hôpital, mais sont intégrés au quotidien des résidents dans leurs lieux de vie. Par exemple, des équipes mobiles extérieures à la Fédération APAJH se déplacent dans les foyers pour fournir des soins de qualité directement dans les résidences. Ce modèle contribue non seulement à l'autonomie des personnes mais réduit également l'isolement souvent ressenti par les personnes âgées en situation de handicap.

Pour accompagner cette évolution des pratiques, la plateforme HéPRA met également un accent particulier sur la formation des professionnels. Des formations immersives sur l'avancée en âge et les soins palliatifs sont proposées aux équipes, leur permettant de mieux appréhender les besoins spécifiques liés à cette situation. Ces formations contribuent à une meilleure gestion des soins et à une plus grande compréhension des difficultés rencontrées par les personnes âgées en situation de handicap, renforçant ainsi la qualité de l'accompagnement et l'empathie des soignants.

En parallèle, HÉPRA développe des partenariats avec des acteurs du secteur sanitaire, tels que les hôpitaux et les services de santé à domicile, pour garantir une prise en charge fluide et sans rupture. Cette collaboration permet de répondre rapidement aux urgences, de planifier les hospitalisa-

tions, et aussi de renforcer l'accès à des consultations spécialisées pour les résidents.



La plateforme HéPRA s'inscrit pleinement dans la démarche d'évolution des structures médico-sociales face à l'avancée en âge des personnes en situation de handicap en liant soins et qualité de vie dans une logique de continuité et d'inclusion. Un modèle qui démontre qu'il est nécessaire de repenser l'organisation des soins, de renforcer la formation des professionnels et de développer des partenariats solides avec le secteur sanitaire. ■

La consultation blanche répare et rassure pour mieux soigner

Les consultations blanches portent un nom discret, mais elles changent beaucoup de choses pour les personnes en situation de handicap et notamment lorsqu'elles sont âgées. Il s'agit de rendez-vous sans geste médical, pensés pour apprivoiser l'environnement de soin : découvrir la salle, échanger avec le praticien, s'habituer aux sons, aux odeurs, aux gestes... Une étape douce, qui permet de transformer une situation anxiogène en rencontre plus sereine et prévisible.

Longtemps cantonnées à quelques initiatives locales, ces consultations se diffusent désormais davantage. En chirurgie dentaire, elles ont franchi un cap important : l'Assurance maladie peut financer jusqu'à cinq séances d'habituation pour une même séquence de soins, au tarif de 23€. Une mesure bienvenue, tant les soins dentaires restent un point d'achoppement pour de nombreuses personnes présentant un handicap sensoriel ou cognitif.

Il n'existe pas, à ce jour, de chiffre national consolidé sur le nombre total de consultations blanches réalisées. Les pratiques demeurent variées d'une région à l'autre, entre cabinets engagés, consultations hospitalières dédiées et dispositifs territoriaux d'accès aux soins mais



leur présence s'étend, portée par une forte demande et par les retours très positifs des familles comme des professionnels. Tant que le professionnel de santé est conventionné et que les conditions prévues par l'Assurance maladie sont respectées, il peut proposer une consultation blanche.

Pour en bénéficier, plusieurs pistes sont à explorer et en premier lieu évoquer le sujet avec son médecin ou son dentiste, contacter les réseaux handicap-santé de son territoire, ou se tourner vers des consultations spécialisées comme celles de type HandiConsult. Les troubles associés à l'avancée en âge ajoutent des difficultés pour accéder aux accompagnements adaptés et prendre le temps de se familiariser, c'est déjà avancer vers un soin réussi. ■

HandiConsult est un dispositif médical pensé pour faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Selon les territoires, ces plateformes peuvent être gérées par un établissement de santé, un centre de santé ou encore par une structure médico-sociale (comme un hôpital public). Pour savoir où se trouvent les consultations dédiées près de chez soi, le plus simple est de se tourner vers son Agence Régionale de Santé (ARS).

Concrètement, ce dispositif repose sur des consultations spécialisées implantées dans certains hôpitaux ou centres de santé. Elles sont conçues pour accueillir des patients dont le handicap rend le parcours de soins classique compliqué, notamment pour des actes comme les soins dentaires, l'ophtalmologie, la gynécologie ou d'autres spécialités.

La consultation blanche peut faire partie de l'accueil progressif HandiConsult.



Avancée en âge : des enjeux d'accompagnement

Accompagner les étapes clés

Dans son parcours de vie chacun traverse des moments délicats, tels que l'entrée dans l'adolescence, le devenir adulte ou l'avancée en âge. Ces périodes peuvent être fragilisantes spécialement pour certaines personnes en situation de handicap, qui perdent alors leurs repères, ressentent avec angoisse des changements dans leur corps et des impacts sur leur santé. Ces constats se rencontrent en particulier lors d'un vieillissement prématuré, fréquent, qui surprend souvent la personne et ses proches. Il est capital de porter une attention singulière à chacune des étapes de la vie dans l'accompagnement des personnes vulnérables. Or si l'accompagnement s'adapte à l'adolescence, ce n'est pas encore assez le cas pour le vieillissement, parfois parce que l'avancée en âge est mal identifiée, surtout si elle est précoce.

Accompagner les bouleversements de l'état de santé physique et mentale

Certaines étapes de l'avancée en âge caractérisent un changement profond, avec un ébranlement de la santé. C'est le cas, par exemple, de la ménopause qui survient dans la vie des femmes et questionne. Ce bouleversement, insuffisamment accompagné de manière générale, peut marquer chez les femmes en situation de handicap un vieillissement accéléré et une dégradation

rapide de l'état de santé, en plus de la déstabilisation.

Pour mieux vivre cette étape et lutter contre ces phénomènes il convient de consulter un médecin (gynécologue) pour poser le diagnostic, préciser les étapes de périménopause et ménopause confirmée, envisager le démarrage d'un traitement hormonal et lutter contre l'ostéoporose.

Il est aussi nécessaire de porter attention aux phénomènes physiques connexes, tels que les troubles climatiques plus ou moins transitoires (bouffées de chaleur, insomnie, douleurs articulaires, éventuelle prise de poids, menstrues irrégulières et douleurs associées, baisse de la libido, amincissement de la peau, fatigue, tendance dépressive, troubles de l'humeur, pertes de la mémoire...), ainsi qu'à la prévention des maladies cardiovasculaires, de l'ostéoporose avec risque de fractures et de certains cancers tel que le cancer du sein. De façon préventive et curative, certains comportements sont à favoriser : arrêt du tabac, consommation modérée d'alcool, alimentation équilibrée, activité physique régulière en prévention de la perte musculaire et osseuse, qualité de sommeil, maintien d'un bien-être familial et social voire professionnel.

La santé mentale est aussi à accompagner : rassurer la personne, expliquer l'évolution naturelle, entendre le questionnement lié au trouble de

se sentir encore jeune dans ce corps vieillissant prématurément, aider à lutter contre une éventuelle démotivation au travail, à devoir faire le deuil de grossesse, à s'inquiéter pour son avenir, à s'interroger sur sa place de femme dans le couple, voire dans la société...

Accompagner quand certains handicaps retentissent sur le vieillissement

La trisomie 21, par exemple, peut être associée à la survenue d'un Alzheimer précoce (dès 40 ans), avec des signes plus avancés de la maladie chez les femmes. Cette maladie, qui est une atteinte progressive et irréversible du cerveau, est la principale cause de décès chez les personnes atteintes de trisomie 21. Cela s'explique par la présence d'un chromosome supplémentaire sur la 21e paire favorisant la surexpression des gènes qu'il porte, notamment des plaques d'amyloïdes et de dépôts de protéines perturbant le fonctionnement des cellules cérébrales et augmentant le risque de lésions spécifiques du déclin cognitif de la maladie d'Alzheimer.

Certains signes précurseurs sont à surveiller dans l'accompagnement quotidien : pertes de mémoire massive, difficultés à accomplir des tâches familiales, difficultés de reconnaissance, perte de motivation, difficultés d'expression orale et écrite, désorientation temporelle et spatiale, difficultés de raisonnement... ►



► Il est nécessaire de bien connaître la personne pour pouvoir appréhender les changements et distinguer les troubles éventuels à côté des difficultés singulières déjà connues et inhérentes au handicap de la personne. Il convient de consulter un médecin (neurologue) et d'envisager une consultation mémoire.

Focus sur la MAS Lucie Nouet Témoignage d'Uvaldo Polvoreda, Directeur de pôles-APAJH du Tarn

L'avancée en âge des personnes en situation de handicap accompagnées en MAS représente un enjeu majeur de santé publique. Le vieillissement précoce observé chez les personnes présentant un polyhandicap s'accompagne souvent de pathologies associées (troubles métaboliques, ostéo-articulaires, respiratoires ou digestifs).

La MAS Lucie Nouet accompagne 62 personnes du Tarn, de 19 ans à 81 ans, dont un tiers a plus de 60 ans. Pour répondre à l'enjeu du « bien vieillir », la MAS a mis en place une action globale centrée sur la prévention.

• Un accompagnement médico-soignant structuré

Sous la coordination du médecin traitant de la MAS et du chef de service paramédical les dépistages des risques sont planifiés : cardiovasculaire, suivi nutritionnel, vaccination, santé bucco-dentaire, évaluation de la douleur, dépistage gynécologique et colorectal. Une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmière, d'une diététicienne et d'ergothérapeutes sont vigilantes quant à la réalisation et les conditions des dépistages. Ce suivi est complété

par une coordination étroite avec le CHIC Castres-Mazamet, le centre hospitalier de Lavaur et le réseau de soins libéraux, favorisant l'accès rapide aux consultations spécialisées.

• Une approche corporelle et sensorielle intégrée

Les ateliers hebdomadaires de gymnastique douce, la danse et parcours de marche sont animés en co-intervention par les équipes éducatives et soignantes. Ils se déroulent dans les salles et les jardins de la MAS, conçus pour stimuler les sens, apaiser l'anxiété et favoriser la détente musculaire.

Des interventions non médicamenteuses (INM), telles que la médiation animale, la musicothérapie ou la stimulation Snoezelen, sont intégrées dans les projets personnalisés.

• Une adaptation aux besoins liés à l'âge

Chaque résident bénéficie d'une adaptation individualisée : alimentation modifiée, rééducation fonctionnelle, gestion de la douleur, prévention des chutes et des escarres. Le psychologue, les ergothérapeutes et les infirmières accompagnent les équipes dans la détection des signes de fragilité et la régulation émotionnelle.

Une adaptation du rythme de vie et des aménagements nécessaires environnementaux sont également mis en œuvre, centrés sur le confort et l'humanité, afin de préserver la dignité et le bien-être de chaque résident.

Le décryptage de l'apparition de troubles neurologiques est réalisé avec l'appui du médecin traitant

et du psychologue, dans un champ de compétences partagées prenant en compte les dimensions psychopathologiques.

L'établissement collabore au besoin avec le centre médico-psychologique pour la révision des traitements psychiatriques et l'analyse des effets indésirables dans le processus de vieillissement, garantissant ainsi un suivi médicamenteux ajusté et sécurisé.

Enfin, un accompagnement jusqu'à la fin de la vie est proposé, assuré par des équipes formées à l'accompagnement aux soins de confort et aux soins palliatifs, en coordination directe avec l'HAD, et l'ensemble des acteurs médicaux et paramédicaux de la structure.

Cette démarche, fondée sur la bien-être, la santé environnementale et la coopération médico-éducative, vise à faire de l'avancée en âge un temps de vie apaisé, choisi et accompagné avec bienveillance. ■



Perspective Santé est une rubrique de la commission santé de la Fédération APAJH.

TROP
APA
20

Les Trophées APAJH célèbrent leurs 20 ans !

Après le festival des Trophées APAJH en 2024, 2025 a marqué les 20 ans de cette cérémonie exceptionnelle. Le 15 décembre 2025, c'est dans un esprit d'utopie que le Carrousel du Louvre a réuni 1 400 personnes, avec parmi eux les trois lauréats et les artistes APAJH et les artistes de renom qui ont animé cette soirée.

Ensemble rêvons des possibles !

La cérémonie des Trophées APAJH est une date à rapprocher naturellement de la Loi « Handicap » du 11 février 2005 puisque les Trophées APAJH ont été créés dans ce même esprit de citoyenneté et d'accès aux droits pour tous.

En 2005, la Fédération APAJH a créé une soirée unique, à l'image de ce que pourrait être la société : multiple, différente et citoyenne.

20 ans après leur création, grâce aux Trophées, certaines utopies sont devenues réalités, d'autres restent à réaliser. C'est pourquoi la 20e cérémonie a été placée naturellement sous le message « Ensemble, rêver des possibles ».

Le 15 décembre, les Trophées APAJH ont invité le public au rêve de tous les possibles, lors d'une cérémonie onirique, féérique et festive, qui invitait chacun à rêver demain.



Jean-Louis Garcia, aux côtés de Fernand Tournan, ancien président de la Fédération APAJH qui a créé les Trophées APAJH en 2005.

TROPHÉES AJH 2025

Les trois lauréats des Trophées sont...

Chaque année, depuis 20 ans, la cérémonie des Trophées APAJH valorise les initiatives permettant aux personnes en situation de handicap de bénéficier d'une pleine citoyenneté, cette année dans trois catégories :

CATÉGORIE
ÉCOLE

CATÉGORIE
CULTURE

CATÉGORIE
SPORT

Les lauréats ont été révélés le soir même, et récompensés par les partenaires des Trophées APAJH depuis de longues années : MAIF, MGEN et Société Générale.



Visionnez les initiatives
des lauréats !



Trophée École • R2D2TOOLDYS

Ryann Dubois, âgé de 16 ans et avec des troubles DYS a créé un kit pour clavier d'ordinateur adapté pour les personnes avec troubles DYS.



Trophée Culture • Théâtre MOGADOR et Stage Entertainment France

Mythique salle de spectacle parisienne, le Théâtre Mogador et Stage

Entertainment France œuvrent à rendre la comédie musicale « Le Roi Lion » accessible au plus grand nombre.



Trophée Sport • Le Département du Nord

Le Département du Nord déploie le dispositif inédit « Zones de répit - Nature & Autisme ». Depuis 18 ans, ce projet offre aux personnes avec des troubles du spectre autistique et à leurs proches un accès apaisé à la nature grâce à des activités sensorielles et ludiques adaptées dans les zones vertes du département.



Une programmation exceptionnelle pour les 20 ans des Trophées APAJH !

Trois troupes APAJH ont plongé le public dans l'univers sans pareil des Trophées APAJH, qui mêlent tous les talents sur scène et dans la salle.

■ APAJH de l'Aude

« La couleur de nos différences fait la couleur de nos richesses », tel un mantra, les jeunes accompagnées par l'IME Louis Signoles, ont produit un spectacle de danse.





■ APAJH de l'Hérault

Camille, adhérent à l'APAJH de l'Hérault a chanté sa chanson « Pour toi », qu'il a écrite et composée en hommage à sa mère, accompagné par **Francis Nouvel**, président de l'APAJH de l'Hérault.

■ APAJH Val d'Oise

Vincent Contour, accompagné par le Foyer La Cerisaie, a emmené le public dans l'univers du rock, avec son solo de batterie sur la chanson « Un jour au mauvais endroit ».

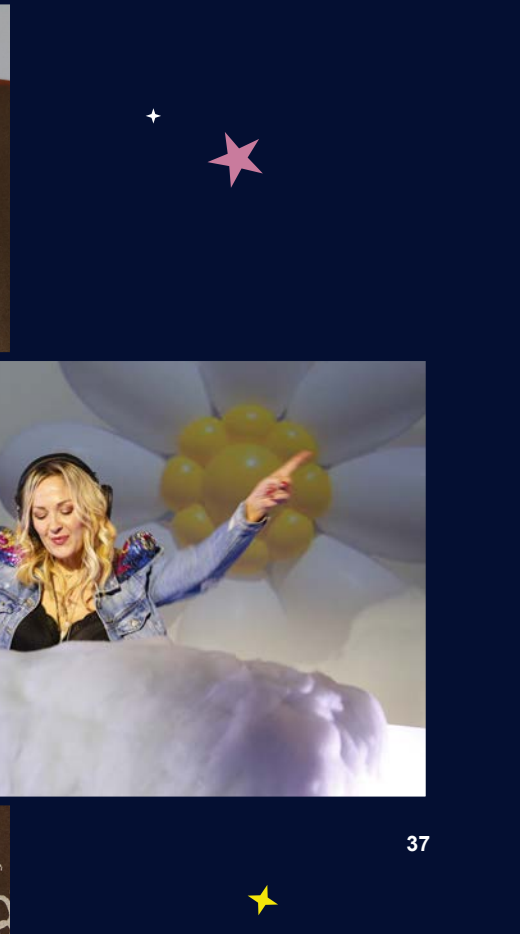


Patrick Hernandez a ouvert le bal, avec son tube phare « Born to be alive », véritable hymne festif et fédérateur, repris par les troupes APAJH pour démarrer la soirée.

Jean-Pierre Mader a interprété Macumba et pour le plus grand plaisir du public et avec Patrick Hernandez, ils ont clôturé cette 20e cérémonie avec la chanson « Partenaires Particuliers ».

Enfin, deux artistes françaises familières de cette cérémonie puisqu'elles y avaient participé en 2023 et 2016, **Chimène Badi** et **Joyce Jonathan** ont interprété chacune deux titres, « Entre nous », « Les filles d'aujourd'hui » et « Ça ira » et hommage à Edith Piaf avec « L'hymne à l'amour ».





Municipales 2026 : la Fédération APAJH appelle à ce que chaque commune soit le moteur de la société inclusive



À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, la Fédération APAJH lance la campagne nationale « Ayez le réflexe handicap ! Pour une société inclusive ».

Cette initiative vise à sensibiliser les candidates, candidats, élus locaux et citoyens à l'importance de l'accessibilité universelle, en tant que levier essentiel pour la justice sociale, l'égalité des droits et la solidarité.

Depuis plus de 60 ans, l'APAJH œuvre pour garantir à chaque personne en situation de handicap l'exercice total de sa citoyenneté. À l'échelle locale, les maires et les équipes municipales jouent un rôle clé dans l'amélioration du quotidien des citoyens, en facilitant l'accès à l'école, aux services publics, aux transports, au logement et à la vie

culturelle. La campagne se concentre sur quatre priorités : une école inclusive et accessible, des services publics et des mobilités pensées pour tous les handicaps, un logement adapté et inclusif tout au long du parcours de vie, et une citoyenneté réelle, avec des démarches et bureaux de vote accessibles.

À travers un kit de plaidoyer diffusé à son réseau, la Fédération APAJH incite ses militants à engager un dialogue constructif avec les candidats et les élus. Fidèle aux valeurs fondatrices du mouvement APAJH — laïcité, solidarité et citoyenneté —, l'APAJH appelle à la co-construction de politiques locales inclusives, sans orientation partisane.

« Les élections municipales sont un moment clé pour rappeler que l'accessibilité universelle n'est pas une option, c'est un investissement pour une société plus juste et plus solidaire. L'APAJH, avec l'engagement de ses militants bénévoles, des personnes en situation de handicap et de ses professionnels, met son expertise au service des communes pour construire, ensemble, des territoires véritablement inclusifs. » souligne Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH.

La campagne se déroulera pendant la période pré-électorale, avec des actions locales, des prises de parole

publiques et une forte présence sur les réseaux sociaux autour du mot d'ordre **#AyezLeRéflexeHandicap**. *« Nous sommes lucides et déterminés, la société inclusive ne pourra pas se faire sans la mobilisation des maires et des conseillers municipaux »* insiste Jean-Louis Garcia.

En 2026, la Fédération APAJH célèbre 50 ans d'union et d'actions pour renforcer l'action collective pour la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap. Cet anniversaire coïncide avec le nouvel élan donné par un nouveau projet associatif. ■



Découvrir le Projet associatif en vidéo



MUNICIPALES 2026



Les 15 et 22 mars, ayez le réflexe handicap !

POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE



La loi impose que le vote soit accessible à tous :
campagnes électorales, démarches, locaux, isoloirs, urnes...

 **Comment voter
en langage accessible
à tous**



Municipales 2026 :
date limite d'inscription
sur les listes électorales



le 6 février 2026



Partenariat |

Rencontre avec Béatrice Duran, vice-championne du monde de para surf

L'APAJH a soutenu Béatrice Duran pour les championnats d'Europe et du monde de para surf ! Autrefois professeur des écoles, elle a été amputée des quatre membres en 2010 suite à une erreur médicale. Il y a trois ans, Béatrice a commencé le surf à Carcans Plage à côté de Saint-Laurent-Médoc où elle vit. Retour sur son incroyable parcours.

Quand avez-vous commencé le surf ?

J'ai commencé en 2022, par hasard, en discutant avec ma kiné. Elle connaissait mon amour de l'océan, elle m'a parlé d'un ami à elle qui donnait des cours et avait l'agrément handisurf. J'ai essayé, ma kiné est venue au début pour apprendre à

mon coach à mettre des prothèses et à utiliser tout le matériel. Depuis je me fais plaisir dans les vagues ! Aujourd'hui je surfe sans prothèses donc j'ai besoin d'un binôme dans l'eau pour ramer, c'est mon coach qui m'amène au large et m'aide à lire les vagues.

Quelle était votre première compétition ?

En août 2022 mon coach m'a inscrite à une compétition au pays basque. Moi je voulais surtout surfer pour le plaisir mais il m'a convaincue d'y participer pour rencontrer d'autres personnes, voir comment ils avaient adapté leur surf et progresser. Des recruteurs de l'équipe de France étaient présents et m'ont conviée à un stage alors que je faisais du surf depuis seulement six mois. Ensuite ils m'ont annoncé que j'étais sélectionnée pour les cham-

pionnats du monde. J'avais commencé le surf au mois de mai et en décembre j'étais aux championnats du monde ! Depuis j'y vais tous les ans et cette année j'ai aussi participé aux championnats d'Europe pour la première fois.

Quel est votre rythme d'entraînement ?

C'est l'océan qui décide, si les conditions ne sont pas bonnes on ne peut pas surfer. L'été j'y vais une fois par semaine car il y a du monde mais sinon, si les conditions le permettent, c'est trois fois par semaine. Je suis bénévole dans une association où je donne des cours de français langue étrangère deux fois par semaine mais sinon, comme je suis en retraite anticipée pour invalidité, je suis assez libre. En parallèle je fais aussi du renforcement musculaire et un peu de théorie.

L'année 2025 a été une très belle réussite puisque vous avez gagné une double médaille d'argent, aux championnats d'Europe puis aux championnats du monde en Californie, c'était votre objectif ?

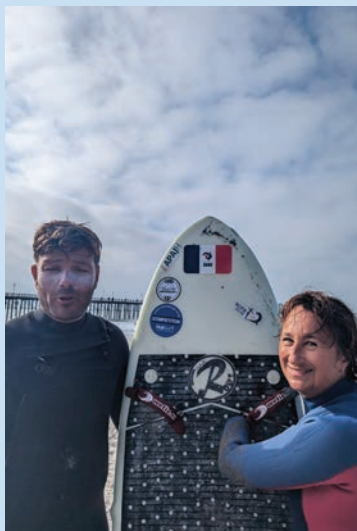
Aux championnats d'Europe c'était ce que je projetais avant de partir. Au final la médaille d'or était à ma portée donc j'ai été déçue de ma façon de surfer le jour J. Mais avec le recul, compte tenu de mon parcours, j'étais très satisfaite d'être deuxième ! Aux championnats du monde, je visais mieux qu'en 2024 où j'étais 4ème mondiale. Le début a été difficile puisque j'ai cassé ma planche dès le premier jour et donc je suis allée en demi-finale avec une planche que je connaissais mal, j'étais très stressée. Mais je suis très contente du résultat et de mon surf, les vagues étaient grosses donc j'ai pu m'exprimer et prendre du plaisir. En plus j'ai eu la chance de partager ce moment avec ma fille qui fait ses études au Chili !

Vous prévoyez ensuite un temps de récupération avant la prochaine saison ?

Oui je ne reprendrai qu'en mars ou avril, la prochaine étape c'est le stage national du printemps. J'ai besoin de me reposer après les compétitions car au-delà de la fatigue sportive il y a aussi une fatigue mentale et nerveuse. En déplacement les chambres d'hôtel ne sont pas adaptées à mon handicap. Chez moi j'ai des auxiliaires de vie et une infirmière qui viennent tous les jours, lors des compétitions je dois me débrouiller. J'ai plusieurs prothèses qu'il faut changer, nettoyer, c'est toute une organisation, même pour mettre ma combinaison de surf. Donc il y a beaucoup de tension en plus de la compétition. Une fois que je suis sur ma planche c'est le plus facile car c'est adapté. J'y retourne tous les ans, c'est que ça me plaît ! C'est beaucoup de rencontres, de partage et dans des lieux extraordinaires. ■



L'équipe de France lors des championnats du monde de para surf



Béatrice Duran et son coach lors des différents championnats



Béatrice Duran et sa fille lors des championnats du monde

Journée des CMPP |

Entre héritage et évolution, les défis d'aujourd'hui pour les CMPP APAJH



Le mardi 4 novembre, à la Faculté de Santé de Paris Université Cité (Site Necker) a eu lieu la première journée nationale des CMPP du réseau APAJH, qui a réuni plus de 150 professionnels, militants et familles.

Tout au long de cette journée, divers intervenants, dont Etienne Pot, Délégué interministériel à la stratégie nationale TND et Sébastien Mounié, Haut fonctionnaire au handicap et à l'inclusion, au Secrétariat Général du Ministère de l'Éducation nationale ont illustré les enjeux, défis et l'évolution de l'offre des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques de l'APAJH.

Des orientations stratégiques pour une meilleure pratique des CMPP sur les territoires APAJH

Les centres médico-psycho-pédagogiques proposent un suivi et un accompagnement des enfants et adolescents de 0 à 20 ans qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement.

Pour faire face à une demande accrue, un environnement en difficulté et

à la diversité des contextes, un travail a été mené sur 18 mois, pour définir les orientations stratégiques des CMPP APAJH, qui ont été publiées en février 2025. Elles résultent d'un travail de grande ampleur, qui a mobilisé élus et professionnels des CMPP de l'APAJH, pour fixer les objectifs et construire des orientations à partir du terrain, en prenant en compte les différentes pratiques professionnelles et les réalités familiales et institutionnelles.

“
L'expertise collective dépasse l'expertise individuelle
”

Etienne Pot,
Délégué interministériel
à la stratégie nationale TND

Tables rondes, interventions et échanges : une journée pour lancer une dynamique nationale autour des CMPP

Afin que le plus grand nombre s'empare de ces orientations stratégiques, et pour échanger sur les différentes bonnes pratiques réalisées sur tout le territoire, professionnels, familles et

militants étaient réunis autour d'une vingtaine d'intervenants.

Parmi eux, Etienne Pot a réalisé une intervention inaugurale afin d'expliquer les missions et ambitions des centres médico-psycho-pédagogiques au niveau national.

Au cours de cette journée, inaugurée et clôturée par Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, trois tables rondes ont illustré les orientations nationales APAJH pour les CMPP :

- Diversité, précocité, complexité : comment repenser nos réponses ? Évolution des profils, complexité des situations : quels enjeux pour les CMPP ? Des diagnostics précoces à la diversité des besoins : quelle transformation de nos pratiques ?
- Place et accompagnement des familles dans le projet de l'enfant ou du jeune. Familles et professionnels : construire ensemble le projet de l'enfant. Accompagner les familles : une approche collaborative.
- De la coopération à la mission d'appui ressource avec l'École et au-delà. CMPP et partenaires au service des parcours.

Cette journée est le véritable point de départ d'un cycle de rencontres similaires organisées dans les territoires APAJH.

Elle ouvre également la voie à d'autres journées nationales à venir, consacrées à des orientations stratégiques moins abordées lors de cette première session. ■



Les orientations stratégiques
CMPP APAJH en vidéo

Faire vivre ensemble une culture partagée de l'innovation



Les directrices et directeurs des structures gérées par la Fédération APAJH se sont retrouvées du 2 au 4 décembre derniers à Cahors pour leur séminaire annuel. Cette année, c'est l'APAJH du Lot qui a reçu près d'une centaine de participants venus de toute la France métropolitaine et de Mayotte.

Les travaux ont été ouverts par Noëlle Boyer, Adjointe au maire de Cahors en charge des solidarités, du handicap, des personnes âgées, Michèle Cubaynes, présidente de l'APAJH du Lot, Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH et Jean-Christian Sovrano, directeur général. Les échanges et débats ont ensuite été rythmés par un fil rouge essentiel : faire vivre ensemble une culture partagée de l'innovation, une innovation soutenable, utile et toujours alignée avec les valeurs APAJH.

La première après-midi a été marquée par une revue de projets stratégiques

avant de rentrer dans le vif du sujet le deuxième jour lors d'une table ronde intitulée « l'innovation au service du sens : décroisonner pour transformer le médico-social ». Les différents intervenants ont pu échanger autour des clés pour repenser les modes d'action et renforcer l'impact social du secteur.

Des ateliers de codesign (co-conception) ont suivi la table ronde pour explorer en petits groupes les axes d'innovation à l'APAJH. À travers plusieurs séquences, l'objectif était de partager son expérience et d'identifier les freins, les leviers et les acteurs les plus susceptibles de favoriser l'innovation.

La matinée du dernier jour était consacrée à l'intelligence artificielle, levier important pour accompagner les évolutions du secteur médico-social. Après une réflexion philosophique sur le sujet, des ateliers collaboratifs ont eu lieu pour mieux comprendre les impacts de l'intelligence artificielle. L'idée était, pour chaque groupe, de bâtir une fresque visuelle illustrant à la fois les opportunités offertes par l'IA dans le quotidien professionnel mais aussi les risques et les limites d'une utilisation non encadrée. À travers sa fresque chaque équipe a identifié des cas d'usage pertinents, leurs impacts économiques, sociaux, environnementaux, éthiques ainsi que les conditions de réussite pour une mise en œuvre responsable et durable.

Un séminaire inspirant, avec la participation de militants bénévoles, qui va contribuer à structurer l'innovation au service des personnes accompagnées et de leurs proches aidants. ■



Un des leviers de l'innovation est un levier d'observation. Observer ce qui se fait dans les établissements et partir des besoins des personnes accompagnées.

Christophe Douesneau,
Directeur général
de l'association Hovia

.....

Il faut davantage parler du pourquoi que du comment et se réunir sur notre vocation.

Charlotte Hammel,
Directrice adjointe Autonomie,
parcours de Vie et Inclusion,
Direction de l'Offre de Soins et de
l'Autonomie à l'ARS Occitanie

.....

Nommer c'est déjà ancrer, parfois on n'est pas forcément conscient de notre posture et c'est le point de départ de la transformation.

Sandi Vesvre,
Responsable Pôle Innovation
managériale à la Mairie de Paris



Ferme durable |

Un mode de culture alternatif à l'ESAT de Prunelli



En Corse, l'ESAT de Prunelli, situé dans la ville du même nom, innove en développant un projet nouveau : une ferme hydroponique et aquaponique, une première sur l'île. Ce mode de culture alternatif, écologique et performant, associe notamment plantes et poissons pour produire fruits et légumes tout en limitant fortement la consommation d'eau.

Comment ça fonctionne ?

L'hydroponie, dont les premières traces datent des Incas, repose sur une méthode où les racines des plantes plongent directement dans une eau enrichie en fertilisants, circulant en circuit fermé. L'aquaponie y ajoute un écosystème vivant : les poissons fertilisent naturellement l'eau, ce qui alimente ensuite les cultures. Résultat : moins de gaspillage, un excellent rendement au sol et une production locale durable. En France, ces techniques sont utilisées depuis très longtemps par l'industrie agro-alimentaire mais aujourd'hui elles se développent au même titre que les cultures en terre. Des micro-fermes artisanales voient le jour, plus flexibles et avec une production plus écologique. Dans le reste du monde, l'hy-

droponie et l'aquaponie permettent aux pays dont les terres sont arides ou polluées de continuer à se nourrir et renforcer leur autonomie alimentaire.

Un partenariat local au service des circuits courts

Ce projet à l'ESAT de Prunelli est le fruit d'un partenariat fort avec la mairie, engagée dans le développement des circuits courts. L'objectif est clair : fournir en priorité les écoles, les EHPAD et les cuisines locales avec des produits frais et cultivés sur place. Pour rendre cela possible, la commune a financé la construction d'une nouvelle serre, dotée d'ouvertures automatisées régulant température et humidité, tout en réhabilitant une ancienne serre laissée à l'abandon depuis une dizaine d'années. L'installation a été réalisée par une entreprise spécialisée, qui a également assuré la formation des équipes.

Aujourd'hui, la ferme produit une grande diversité de cultures : plantes aromatiques, fleurs comestibles et légumes. L'ambition est de diversifier au maximum les productions afin de contribuer à l'autonomie alimentaire du territoire et de soutenir l'agriculture locale.

Apprendre ensemble pour construire un projet durable

Au cœur du projet, les travailleurs de l'ESAT qui apprécient un nouveau cadre professionnel valorisant. L'équipe encadrante mise sur la transmission des savoirs et l'entraide. Les travailleurs sont formés aux bases de la croissance des plantes, de la graine au fruit, et travaillent en binômes afin de favoriser l'accompagnement et la progression de chacun. « Vu que c'est un projet tout nouveau pour nous, c'est beaucoup d'essais, tester ce qui marche ou pas et grâce aux observations, voir ce qu'on peut faire pour résoudre des problèmes ou continuer si les choses qu'on a testées marchent bien » nous explique Romain Tassin, moniteur à l'ESAT de Prunelli. Fort de ses réussites et tourné vers l'avenir, l'ESAT envisage déjà de développer la production de plantes ornementales et de fleurs à destination des particuliers. ■



Pour en savoir plus, découvrez le podcast dédié



L'atelier de couture de l'ESAT Les Cerisiers sur les marchés de Noël 2025 !



Reine du recyclage, l'équipe de couturières de l'ESAT Les Cerisiers de l'APAJH Paris travaille toute l'année son savoir-faire en confectionnant de jolies créations à partir de matériaux recyclés dans une logique durable.

Trousses, petits sacs isothermes pour emporter son déjeuner, sacs banane, « tote bags », pochettes, porte-clés, chouchous... les couturières dé-

bordent d'idées pour recycler chutes de tissus et autres matériaux divers en petits objets à la fois fonctionnels et esthétiques !

Elles étaient présentes avec leurs belles créations tout le mois de décembre sur les marchés de Noël, un événement particulièrement apprécié par ces dernières car il permet de valoriser leur travail réalisé au cours de

l'année dans une ambiance positive et chaleureuse !

Les ateliers Couture et Marquage vous accompagnent : créations upcyclées, objets personnalisés, et même personnalisation de vos mugs sur site ! ■

Contact :
esat.ateliermarquages@apajh75.org

Foyer Jean Lombard : une initiative solidaire au bénéfice des Restos du Cœur de Sains-du-Nord

Au mois de novembre, l'équipe du Foyer de vie Jean Lombard, qui possède son propre verger, a décidé de faire don de sa récolte de pommes aux Restos du Cœur de Sains-du-Nord. L'établissement, qui disposait d'un stock important de pommes, a fait ce choix dans une démarche écoresponsable et citoyenne, afin d'éviter tout gaspillage.

Ensemble, résidents et professionnels du Foyer, ont ramassé les pommes dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Un joli moment de partage et une initiative qui met en lumière les valeurs de solidarité défendues par l'APAJH. Félicitations à tous pour cette belle initiative ! ■





École |

Journée régionale des UEMA APAJH à Villefontaine (Isère)

À l'initiative du Conseil de Région APAJH Auvergne-Rhône-Alpes et du Territoire Rhodanien, une journée dédiée aux Unités d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) de la Fédération APAJH et des associations départementales au nombre d'une dizaine, a été organisée le 10 décembre 2025. Elle a réuni plus de 90 personnes, à la fois des professionnels, des administrateurs, des partenaires et des familles.

Les UEMA sont des dispositifs implantés dans les écoles maternelles qui rassemblent des enseignants et des professionnels du secteur médico-social. Chaque unité accueille sept enfants et propose un accompagnement renforcé pendant trois ans pour un accueil précoce et spécifique dans une volonté d'inclusion, à la fois scolaire et sociale. Sarah Peyronnet, responsable du pôle Enfance, Scolarisation, Formation professionnelle à la Fédération APAJH a participé à l'organisation de cette journée : « Les UEMA représentent réellement un modèle pour l'École inclusive. Elles constituent des exemples de mise en œuvre de l'École pour tous. »

Cette journée avait pour objectif d'apporter des contenus théoriques, de nourrir les pratiques des professionnels et de permettre la rencontre entre les différentes parties prenantes en initiant un espace de partage. Construite en deux temps, elle a commencé par l'intervention de Véronique Montangerand, Inspectrice de l'Éducation nationale en charge de la scolarisation des élèves en situation de handicap honoraire, pour reposer le cadre national et le fonctionnement des

UEMA, puis par des présentations de Nadia Chabane, cheffe du service des TSA et apparentés du Département de psychiatrie du CHUV à Lausanne (Suisse), et Linda Montenvert, superviseuse Formavision pour les UEMA et formatrice spécialisée dans le trouble du spectre de l'autisme, pour s'interroger plus spécifiquement sur le rôle des familles.

L'après-midi était rythmée par des ateliers de travail sur des thématiques précises, déterminées au préalable après avoir sondé les participants. Chaque personne a pu participer à deux ateliers thématiques :

- Le repérage et l'admission
- Le pilotage du dispositif et la coopération avec les partenaires
- La guidance parentale
- La sortie du dispositif et l'orientation

Des pistes de réflexion à creuser

L'un des sujets clés de cette journée concernait la sortie de l'UEMA et donc la suite du parcours de scolarisation pour les élèves. En effet, après l'accompagnement renforcé des UEMA, avec un encadrement par enfant très important (environ 0,7 ETP¹ par élève),

l'orientation peut s'avérer plus compliquée. Une UEEA², un SESSAD, une classe ordinaire : plusieurs possibilités existent, mais elles ne répondent pas forcément aux besoins particuliers des enfants.

« Cette journée a permis de donner à voir d'autres pratiques qui peuvent être inspirantes pour d'autres unités et de dépasser le sentiment d'isolement parfois ressenti par ces petites équipes, en partageant des problématiques et en menant une réflexion commune. Nous espérons qu'elle permettra d'initier une dynamique territoriale, voire de créer un groupe de travail et de partage de pratiques. Les professionnels ont montré un réel intérêt tout au long de la journée et un engagement actif lors des ateliers. Il est important de souligner que le cadre accueillant a également contribué à la réussite de cet événement. » conclut Sarah Peyronnet. ■

¹ Equivalent Temps Plein

² Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme

La Plateforme APAJH Emploi Autonomie de la Côtière et du Pays de Gex à l'honneur !



Le 1^{er} octobre était un jour d'inauguration à la Plateforme APAJH Emploi Autonomie de la Côtière et du Pays de Gex (Région Auvergne-Rhône-Alpes) et plus précisément la nouvelle blanchisserie de l'ESAT et les locaux du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS). Un évènement regroupant travailleuses et travailleurs, militants, partenaires et professionnels pour saluer l'innovation au service de tous.

La Plateforme APAJH Emploi Autonomie de la Côtière et du Pays de Gex favorise les parcours personnalisés, l'inclusion et l'autonomie des personnes en situation de handicap. Et comme son nom l'indique, elle dispose d'un Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail

(ESAT) à Ferney-Voltaire, tout proche de la frontière avec la Suisse.

Des travaux ont été menés pour que l'ESAT dispose de nouveaux locaux pour sa blanchisserie et pour le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) annexe.

Cette belle blanchisserie, dont la reconstruction a été réalisée avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, répond aux normes de qualité Risk Analysis and Biocontamination Control (RABC)¹ et utilise des produits et de la lessive responsables.

Toute l'équipe de professionnels est mobilisée pour laver et repasser du linge pour les entreprises ou les particuliers.

Une équipe de travailleurs mis à l'honneur, avec la prise de parole du président du Conseil de la Vie Sociale, Fabien Bretonneau et de Chloé Patselis qui ont présenté les autres activités de l'ESAT.

Une inauguration réalisée avec l'ensemble des partenaires impliqués

Les nouveaux locaux de la blanchisserie ferneytienne et du SAVS ont été inaugurés en présence de Sidonie Jiquel, directrice de la Délégation départementale de l'Ain de l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, Martine Tabouret, vice-présidente du Département de l'Ain déléguée à l'Autonomie, à l'Enfance et à la Famille et Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH.

Une inauguration conjointe, tout comme l'action pour les personnes

en situation de handicap accompagnées par la Plateforme APAJH Emploi Autonomie de la Côtière et du Pays de Gex, un travail en confiance souligné par Martine Tabouret, alors que le Conseil Départemental est l'un des financeurs du SAVS. Sidonie Jiquel a rappelé l'importance de l'ESAT dans le cadre de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Un emploi qui peut avoir lieu dans l'ESAT, qui est aussi un dispositif permettant des mises à disposition, des contrats dans le monde « ordinaire » tout en conservant la possibilité du droit au retour à l'ESAT, comme l'a rappelé Jean-Louis Garcia.

Cette inauguration lors d'une journée ensoleillée rappelle l'importance de la Plateforme APAJH Emploi Autonomie de la Côtière et du Pays de Gex dans le département de l'Ain ! ■

¹ Méthode pour adopter la meilleure gestion du circuit du linge et des bonnes pratiques dans les blanchisseries pour atteindre l'objectif fixé : obtenir un niveau d'hygiène du linge optimal



MERCI aux militants bénévoles de l'APAJH de l'Ain, aux personnes accompagnées par l'APAJH, aux professionnels de la plateforme, ainsi qu'à nos partenaires et client locaux : Mairies (Crozet, Ferney-Voltaire, Ornex, Prévessin-Moëns, Saint Genis Pouilly, Versonnex...), campings, hôtels, traiteurs et sociétés d'événementiel, pharmacies, dentistes, Foncia (entretien de locaux), conciergeries et associations sportives.

Haute-Marne |

Les proches aidants, partenaires à part entière de l'autodétermination

Dans son Projet associatif 2025-2030, la Fédération APAJH affirme clairement que les proches aidants occupent une place essentielle dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Et leur rôle évolue : il ne s'agit plus de décider à la place, mais d'agir avec.

Cette orientation s'inscrit dans la dynamique d'autodétermination, principe central du projet. Chaque personne doit pouvoir exercer son libre choix et être actrice de son parcours de vie. Pour cela, les aidants, comme les professionnels, sont invités à adopter une posture de soutien et d'écoute, fondée sur la confiance et le respect.

« Accompagner l'autodétermination repose sur une évolution des postures des professionnels, des familles, des proches aidants, des tuteurs, des personnes de confiance, des militants qui doivent tous aider à l'expression, être à l'écoute et accompagner les choix des personnes. » (Projet associatif 2025-2030, p. 16)

Des espaces de dialogue et de formation

L'APAJH prévoit également la création de lieux de parole et d'échanges ouverts à tous les acteurs de l'accompagnement : personnes accompagnées, familles, proches aidants, tuteurs, professionnels et militants.

Ces temps d'échanges visent à renforcer les connaissances, à favoriser la compréhension mutuelle et à construire, ensemble, une culture

partagée du respect des choix et du pouvoir d'agir.

Une approche fondée sur l'expérience et la co-construction

Fidèle à son histoire, l'APAJH rappelle que son action s'est toujours appuyée sur l'expérience des personnes, de leurs familles et de leurs proches : « Le mouvement APAJH s'est ancré sur les réalités des personnes en situation de handicap et de leur famille ou proches aidants [...]. Il a fait du "sur-mesure", imaginé des solutions, les a expérimentées, peaufinées, consolidées. » (p. 25)

Cette démarche traduit une conviction, celle que les proches aidants ne sont pas seulement des accompagnants du quotidien, ils sont des partenaires à part entière dans la construction d'une société plus inclusive. Leurs différents soutiens du quotidien nécessitent une attention particulière à leur santé, et leur bien-être.

Accepter un répit, c'est aussi accompagner

Reconnu par la loi depuis 2015, le droit au répit permet aux proches aidants, qu'ils accompagnent une personne âgée ou en situation de handicap, de faire une pause sans interrompre l'aide apportée à leur proche.

Le répit désigne toute solution temporaire permettant de relayer un aidant dans l'accompagnement d'une personne dépendante, malade ou en situation de handicap, afin de prévenir son épuisement et de préserver sa santé physique, psychologique et sociale.

Il vise à offrir à l'aidant la possibilité de se reposer ou de s'accorder du temps, tout en assurant la continuité et la qualité de l'accompagnement de la personne aidée. Il permet ainsi d'éviter l'épuisement des proches aidants, de maintenir le lien entre l'aidant et l'aidé et de préserver la qualité de vie de chacun.

Selon les besoins, il peut prendre différentes formes : accueil temporaire dans un établissement médico-social (EHPAD, foyer, etc.), accueil de jour ou de nuit, séjours de répit partagés, relayage à domicile par un professionnel, ou encore solutions de répit psychologique telles que les groupes de parole, l'accompagnement ou la formation des aidants. ■

Découvrez la version intégrale du Projet associatif



Répit : quel financement possible ?

- Un accueil temporaire en établissement ou à domicile,
- Ou un relai ponctuel pour prévenir l'épuisement de l'aidant.

Le droit au répit est prévu par la Loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (2015) et étendu en 2020 aux aidants de personnes en situation de handicap.

Il peut être mobilisé via :

- La Prestation de compensation du handicap (PCH),
- Ou l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA).



Nouveauté 2026 |

Les séjours 100 % Vacances Ensemble

Des vacances inclusives, en famille ou entre amis

Ces séjours s'adressent aux enfants dès l'âge de sept ans et aux adultes en situation de handicap, accompagnés de leurs proches : parents, aidants, fratries, amis. Ils répondent à une attente forte : partager des temps de vacances, tout en permettant à chacun de trouver sa place, son rythme... et de souffler.

Parce qu'accompagner un proche est un engagement de chaque instant, ces séjours offrent un équilibre entre vie commune, accompagnement adapté et temps de pause pour les aidants.

Un accompagnement modulable, selon les besoins

Les séjours 100 % Vacances Ensemble reposent sur une organisation souple et personnalisable :

- Des journées de découvertes et d'animation adaptées, proposées par des équipes formées ;

- Une aide à la vie quotidienne possible (toilette, repas, lever, coucher), modulable, à la demande ;
- La possibilité, une fois par semaine, d'une prise en charge sur une nuit complète, pour offrir un véritable temps de répit aux proches.

Pendant ces temps, les familles et amis peuvent profiter pleinement du cadre, d'activités de bien-être, de découvertes locales ou simplement... de repos. Chacun est rassuré et peut ainsi profiter de l'été.

Des lieux accessibles

Pour cette première édition 2026, les séjours 100 % Vacances Ensemble se déclinent dans des environnements naturels et apaisants, avec des hébergements accessibles (hôtel, gîtes, mobil-homes, chambres pour Personne à Mobilité Réduite, emplacements camping).

Chaque site est choisi pour son accessibilité, la qualité de ses équipements et son atmosphère propice

au ressourcement. Cet été, deux sites sont proposés, l'un en Ardèche, l'autre dans les Côtes-d'Armor.

Une nouvelle façon de penser les vacances

Avec les séjours 100 % Vacances Ensemble, la Fédération APAJH affirme une conviction forte. « Les vacances doivent être un droit pour tous, et un temps de plaisir partagé, sans épuisement ni renoncement. Nous proposons un accompagnement sur mesure pour les personnes en situation de handicap, un vrai temps de pause pour les aidants, et surtout, des souvenirs à construire ensemble », rappelle Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH. ■



À découvrir dans le catalogue été 2026

APAJH des Alpes-Maritimes I

Un voyage pédagogique inspirant pour des jeunes sourds et malentendants



Les jeunes de 14 à 20 ans, scolarisés à l'IESDA¹ de Nice, ont vécu une expérience unique : un voyage pédagogique de 10 jours en octobre dernier à Washington pour découvrir l'Université de Gallaudet, la seule université au monde où l'enseignement est bilingue anglais-langue des signes.

Un projet qui leur a ouvert le champ des possibles : immersion dans l'Américain Sign Language et la culture sourde internationale, rencontre avec des étudiants sourds du monde entier lors du festival international de cinéma Deaf Way et découverte des perspectives d'études et de métiers accessibles aux personnes sourdes prouvant que la surdité ne freine pas la réussite.

Puis qu'un simple voyage, l'expérience a été un formidable levier d'autono-

mie et d'ouverture culturelle pour les jeunes, participant à la fois à leur construction en tant que citoyens et aussi en tant que futurs professionnels.

Les témoignages des élèves à propos de l'université sont unanimes : « Incroyable », « époustoufflant », grâce à des infrastructures à la pointe de la technologie, exclusivement pensées pour les personnes sourdes, avec une « égalité » entre sourds et entendants et une « accessibilité totale » ainsi qu'un fort « enrichissement culturel et linguistique » à travers la découverte de la culture sourde américaine.

Suite à ce séjour marquant, Orianne, une jeune fille sourde implantée, actuellement en classe de terminale a décidé de s'inscrire à l'université de Gallaudet. Son inscription a été acceptée sous réserve de l'obtention du baccalauréat. Elle cherche actuellement des solutions de financement afin de pouvoir assumer le coût élevé des études et ainsi concrétiser son rêve. ■

¹ Institut d'éducation sensorielle pour déficients auditifs

Ils ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait, comme disait Mark Twain.

Vanessa Siegel
Trésorière de l'APAJH 06

Nous remercions chaleureusement l'APAJH des Alpes-Maritimes et sa trésorière Vanessa Siegel qui a porté le projet et s'est investie dans sa réalisation en travaillant main dans la main avec les professeurs. Cette visite a été une expérience très enrichissante pour nos élèves qui ont été impressionnés par cette découverte et ont pu mieux comprendre la richesse de la culture sourde américaine.

Marie-Céline Morin
Professeure de Langue
des Signes Française

Découvrir l'université de Gallaudet et partager cette expérience avec nos élèves sourds a été un moment inoubliable et profondément enrichissant. Ce séjour met en lumière l'avance des États-Unis en matière d'accessibilité et fait naître la conviction que les rêves sont possibles. Il est donc essentiel d'oser viser haut pour l'avenir scolaire de nos jeunes sourds. Et pourquoi pas développer dans les années à venir un partenariat avec Gallaudet en favorisant les échanges et le partage de pratiques pédagogiques.

Audrey Talamini,
Professeure CAPEJS²

² Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement des Jeunes Sourds

VU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

TÉLEX 1

Allez l'APAJH 44 !

Des enfants accompagnés par l'APAJH de Loire-Atlantique ont participé à l'organisation de la rencontre entre l'équipe féminine de football de Nantes face à l'équipe du Havre.



Suivez-les !



TÉLEX 2

L'APAJH de l'Aude en jaune et noir !

Des jeunes accompagnés par l'APAJH de l'Aude ont pu échanger avec l'équipe de rugby US Carcassonne et ils ont même eu l'occasion de dessiner la composition de l'équipe pour leur prochain match.



Rejoignez-nous sur Instagram



TÉLEX 3

L'autisme vécu par les parents

Dans cette vidéo, des parents d'enfants avec un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) et âgés de moins de 8 ans, partagent leur expérience du programme ABC, un programme dispensé par des professionnels de l'APAJH de Gironde spécifiquement formés.



Regardez la vidéo



TÉLEX 4

On parle santé mentale à l'APAJH de la Creuse

Les résidents du Foyer des Champs Blancs ont partagé leurs réflexions et expériences avec des personnes aidantes.



Rejoignez-nous sur Instagram



TÉLEX 5

Surprise pour les jeunes de l'IME de Rosny

À l'occasion de la deuxième édition de « l'opération 17 sourires », des policiers de Seine-Saint-Denis se sont glissés dans la peau du Père Noël pour rendre visite aux enfants de l'IME APAJH de Rosny, leur offrant un moment de joie et de magie très apprécié.



Suivez-les !



À ÉCOUTER

TÉLEX 6

L'APAJH de la Réunion à l'honneur dans un podcast

Le dispositif Détak de l'APAJH de la Réunion et précisément le principe de pair-aidance ont été mis en avant dans le podcast « D'Kalé Le Podcast » qui donne la parole à ceux qui sortent des sentiers battus.



À écouter



Octobre Rose |

Tous mobilisés pour la sensibilisation au cancer du sein !

Les cancers du sein restent les plus fréquents chez les femmes en France : une femme sur huit y sera confrontée¹. C'est donc un véritable enjeu de santé publique qui chaque année est mis en valeur tout au long du mois d'octobre qui se pare de rose pour sensibiliser à cette maladie. Une action nécessaire, y compris envers les femmes en situation de handicap pour lesquelles l'accès à l'information, au dépistage est encore plus inégal que pour les autres femmes.

Les personnes en situation de handicap encore trop éloignées des dépistages

Selon l'Institut national du cancer (INCA), 60% des cancers du sein sont repérés à un stade précoce. La découverte d'un cancer à un stade peu avancé permet de le soigner plus facilement. Cependant, les personnes en situation de handicap participent deux fois moins aux dépistages nationaux de cancers que l'ensemble de la population générale. Résultat, la prise en charge est souvent trop tardive. Seules 31,3 % de femmes en situation de handicap ont déjà participé à un dépistage du cancer du sein, contre 52 % de la population globale³.

L'APAJH se mobilise pour Octobre Rose

Un constat qui a poussé des structures APAJH à se mobiliser pour la lutte contre le cancer, au travers d'activités et de sensibilisation.

Journées de sensibilisation, rappel de l'importance de l'autopalpation, confection de rubans roses voire même création d'un dessert, de nombreuses initiatives ont été prises pour mettre un coup de projecteur sur ce sujet qui nous concerne toutes et tous !



Le 26 octobre, la MAS Pierre Queille – Le Junca (APAJH de Gironde) a participé au Challenge du Ruban Rose à Bordeaux, pour le dépistage du cancer du sein. Au total, 22 participants de la MAS (résidents, familles et professionnels) ont parcouru 5km, pour un tour des quais bordelais.



Le 10 octobre, plusieurs collaborateurs de l'**EA Challenge** (APAJH du Nord) se sont rendus au marché de la Ville de Caudry, où des bénévoles de divers organismes de la ville tenaient des stands pour sensibiliser au cancer du sein. Quelques jours plus tard, les équipes se sont à nouveau mobilisées pour une journée de sensibilisation dans les locaux de l'EA.



L'**ESAT de l'Estuaire** a à la fois sensibilisé ses travailleuses, en collaboration avec la marque de lingerie Valège pour prendre soin d'elles et choisir un soutien-gorge, et le Centre Henri Becquerel, spécialisé dans le cancer pour en apprendre plus. Et aussi envers les clients de La Table du Pradon ! Les travailleurs ont concocté un dessert spécial, disponible tout le mois, à base de meringue et de framboise pour sensibiliser tout en gourmandise ! Une gourmandise qui est restée à la carte pendant un mois, et dont les revenus ont été reversés au Centre Henri Becquerel.



Enfin, l'APAJH de Paris à l'**IMPro Faites des Couleurs**, les jeunes de l'atelier couture ont confectionné des « lovely bags », des sacs qui permettent de glisser et transporter les drains discrètement et confortablement après une intervention.

Ces « lovely bags » ont été offerts à l'Hôpital public de Chartres Le Coudray, pour être remis gratuitement

aux patientes dès leur sortie du bloc afin de les accompagner au mieux.

L'équipe du **CMPR** (Centre de Médecine Physique et Réadaptation) **APAJH de Pionsat** s'est mobilisée en organisant des temps d'échanges et d'information sur le dépistage et les bons réflexes à adopter, des activités physiques adaptées pour promouvoir le mouvement et le bien-être, le tout dans une ambiance solidaire et conviviale. ■



¹ La Ligue Contre le Cancer

² Santé Publique France

³ Handicap.fr

APAJH de la Creuse |

Partenariat sportif au service de l'inclusion

L'APAJH de la Creuse soutient l'association Les Creusoises Gaz'elles dans le cadre du Rallye Aïcha des Gazelles 2026, un projet sportif et solidaire unique en son genre. La compétition propose une navigation à l'ancienne, sans GPS et sans vitesse. Sobriété kilométrique, concentration, cohésion d'équipe et respect de l'environnement sont les mots d'ordre, l'objectif étant de rejoindre des balises en parcourant le moins de kilomètres possible, au cœur d'un Maroc grandiose.

Les Creusoises Gazelles c'est le binôme Aline et Corinne qui ont mobilisé un réseau creusois autour de leur projet. Elles ne partent pas seules,

leur aventure embarque commerçants, proches et résidents du foyer de vie des Champs Blancs (Sainte-Feyre) géré par l'APAJH de la Creuse qui apporte un soutien financier et logistique au projet. Une collaboration qui va bien au-delà du simple soutien sportif puisqu'elle vise à promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les activités et manifestations proposées par Les Creusoises Gaz'elles, afin de sensibiliser le public et de favoriser une meilleure intégration.

Une belle occasion de montrer que le sport et l'engagement associatif peuvent rassembler, faire bouger les lignes et être un vecteur d'inclusion ! ■



APAJH de la Gironde |

EMAScol : un nouvel appui à la scolarisation



Depuis septembre 2025, l'APAJH de Gironde déploie une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAScol) sur les circonscriptions d'Arcachon Sud, Arcachon Nord et Saint-Médard-en-Jalles. Ce dispositif, financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, vise à renforcer l'inclusion des élèves en situation de handicap. Un éducateur spécialisé et une psychologue interviennent pour outiller les enseignants et les AESH afin d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des enfants aux profils neuroatypiques.

Le dispositif s'appuie sur les recommandations de la Haute Autorité de

Santé (HAS) et investit dans la formation continue des professionnels. Des outils d'évaluation et de suivi sont mis en place pour mesurer l'impact des interventions.

Les interventions visent à mieux comprendre les troubles neurodéveloppementaux (TND), adapter les stratégies pédagogiques, identifier des leviers d'amélioration et développer une culture commune de l'inclusion. L'EMAScol s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les acteurs de terrain, avec pour objectif de rendre l'école toujours plus inclusive et bienveillante. ■

Une semaine pour mettre au cœur l'emploi de tous !

Du 17 au 23 novembre, la 29e Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) s'est déroulée partout en France. Un événement annuel destiné à sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'accès et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Travail protégé, adapté, dans le milieu ordinaire, RQTH, ESAT, entreprise adaptée... Des termes qui ne sont pas toujours connus de tous ! La solution ? Placer l'emploi des personnes en situation de handicap au cœur de l'actualité et de différents événements tout au long d'une semaine.

En point d'orgue, le Duoday : une journée pour créer des duos composés d'une personne en situation de handicap et d'une qui ne l'est pas, pour faire découvrir le monde du travail ordinaire. En 2025, 35 427 duos ont été formés, dont de nombreux au sein de la Fédération APAJH.

L'ESAT En Roudil et de Braconnac (Tarn) interpellent les institutions concernant l'emploi des travailleurs en situation de handicap

Quelques jours plus tard, la Plateforme adultes autonomes Castres-Albi (ESAT APAJH En Roudil et Les Ateliers de Braconnac dans le Tarn), avait organisé un déplacement à Paris avec pour objectif de présenter leur expertise et d'échanger autour de leurs droits de travailleurs en situation de handicap avec des responsables politiques.

Ainsi, du 24 au 28 novembre, une délégation a multiplié les rencontres avec des parlementaires du Tarn Philippe Folliot, Marie-Lise Housseau, tous deux sénateurs, et Karine Erodi,

députée. Ils ont également été reçus par Charlotte Parmentier-Lecocq, Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes Handicapées, le 26 novembre. En amont, chacun avait préparé des questions à adresser lors de ces entretiens : quel avenir pour les ESAT ? Pourquoi le salaire des travailleurs en situation de handicap est-il moindre ? Une façon d'alerter sur des thématiques de leur quotidien, en toute autodétermination !

La délégation s'était également rendue au siège de la Fédération APAJH pour échanger avec le directeur général et le directeur général adjoint. Emilie Macias, travailleuse à l'ESAT de Braconnac a également passé une après-midi auprès de Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, et une journée au sein de la Direction de la Communication pour aborder les différents métiers. ■

UNE SENSIBILISATION LUDIQUE AU HANDICAP !

L'entreprise Orlade (150 consultants et chefs de projets dans l'industrie) a choisi l'APAJH comme association partenaire « handicap » pour son action de sensibilisation et de défi organisée du 3 au 17 novembre 2025.

Pendant 15 jours, les collaborateurs étaient invités à marcher (comptage des pas via une application dédiée) et à répondre à des quiz sur le handicap. Objectif ? Générer des euros au profit de l'APAJH, et plus précisément à destination des séjours adaptés organisés tout au long de l'année pour que les personnes en situation de handicap puissent profiter de leurs vacances, comme tout le monde !

Au pas de l'APAJH

Le challenge solidaire

📊 Classement des équipes 📊 Classement individuel



Votre jeu en chiffres ! 📄

Norm du jeu

Orlade - nov 25

NOMBRE DE PAS PENDANT LE JEU

3 399 443

DISTANCE PARCOURUE À PIEDS PENDANT LE JEU

2 380 km

DISTANCE PARCOURUE À VÉLO PENDANT LE JEU

246 km

EMISSIONS DE CO₂ ÉVITÉES

572 kgCO₂e

APAJH de l'Aude |

Les Jolies rencontres, ça continue !



La Revue de l'APAJH n°129 vous présentait le dispositif « Jolies rencontres », une initiative menée par l'APAJH de l'Aude et d'autres associations dans l'Aude et en Pyrénées-Orientales pour organiser des rencontres entre personnes en situation de handicap, qu'elles soient amicales ou plus encore. Depuis, un week-end regroupant plus de 100 personnes volontaires a eu lieu. Retour sur ce premier évènement qui en appelle de nombreux autres !

Avant les 28 et 29 septembre, c'est avant tout une organisation d'un an qui a mobilisé toute une équipe autour de ce week-end au camping de la Franqui (Aude) qui a accueilli 100 personnes, accompagnées par l'APAJH de l'Aude et les associations partenaires du projet « Jolies rencontres ».

Au programme ? Un dépaysement dans un lieu unique pour tous, avec deux nuits sur place, loin des habitudes pour chacun. Et plein d'activités variées, promptes à la rencontre, aux échanges et même plus encore ! Pendant un jour et demi, piscine, sport, parties de pétanque, restaurants, karaoké et croisière à Port-Leucate,

pour que chaque personne puisse participer en fonction de ses envies.

Chacun ses objectifs, chacun son bracelet !

« Jolies rencontres », c'est permettre aux personnes en situation de handicap accompagnées par des structures dans l'Aude et en Pyrénées-Orientales de sortir de leur quotidien pour se rencontrer entre elles pour simplement échanger, créer des amitiés ou même trouver l'amour !

Afin d'afficher clairement à tous quel est son objectif, tous étaient munis d'un bracelet d'une couleur différente tout au long du week-end. Il ne leur restait plus qu'à profiter et laisser la convivialité et la magie opérer.

L'amour de l'autre ou de soi, des nouvelles ou des anciennes amitiés

Résultat ? De belles histoires, tout d'abord pour les personnes qui venaient avec des craintes, tant il n'est pas toujours facile de sortir de son cadre et d'aller vers de nouvelles personnes, des peurs vite envolées grâce à l'équipe mobilisée, aux activités proposées et à la convivialité qui régnait.

Et puis évidemment de belles nouvelles amitiés se sont créées et sont appelées à se poursuivre grâce à l'échange des réseaux sociaux pour poursuivre l'aventure.

Mais pas que ! Le camping a été le lieu de retrouvailles d'amis de plus de vingt ans !

Enfin, l'amour s'est même dit en musique ! Le samedi soir, un nouveau couple s'est formé et cette nouvelle idylle a été célébrée lors d'un duo complice sur le titre « Que je t'aime » de Johnny Hallyday.

“ **On peut se considérer comme si on était une grande famille, mais avec d'autres gens** ”

Tous se sont séparés à l'issue du week-end, avec un avis partagé : cet esprit de vacances, dans un joli cadre, est à refaire l'année prochaine ! Un axe d'amélioration ? Prolonger de quelques jours l'expérience, pour partager de beaux moments, tous ensemble. ■

Avant la prochaine édition, retour sur ce beau week-end, en images et témoignages...

• Partie 1 •



• Partie 2 •



Des logements passerelles pour deux travailleurs de l'ESAT Le Jardinnet



Le 29 octobre dernier, deux travailleurs de l'ESAT Le Jardinnet ont emménagé dans leur nouveau logement passerelle. Le but d'un tel logement ? Permettre à des travailleurs d'accéder à un habitat adapté, proche de leur lieu de travail, tout en favorisant l'autonomie et le confort de vie.

Dans une logique de parcours, l'ESAT Le Jardinnet a mis en place une solution d'habitat temporaire pour les travailleurs en partenariat avec Partenord Habitat. Ainsi, deux logements T3 ont été mis à disposition à proximité de l'ESAT et du centre ville de Cateau-Cambrésis. Les travailleurs vont ainsi être accueillis dans un cadre adapté le temps d'avoir une situation stable et d'être prêts à intégrer un logement pérenne. Il s'agit de logements « passerelle » vers l'in-

clusion sociale et professionnelle. *« Ce projet permet de renforcer l'attractivité de l'ESAT en facilitant l'admission des travailleurs et d'accompagner l'insertion professionnelle afin d'éviter toute forme de rupture liée à des problèmes de transport ou de logement. Il permet à des personnes issues de foyer d'hébergement ou autre structure d'intégrer un logement tampon en attendant d'habiter un logement inclusif ou autonome, en lien avec le SAVS associatif, dans une logique de parcours progressif vers l'autonomie. Ces logements ne sont pas simplement des toits, ce sont des tremplins vers l'autonomie et l'emploi et vers une vie digne et choisie »* explique Abdelaziz Quarab, directeur de l'ESAT Le Jardinnet.

Les locataires assument leur loyer en fonction de leur situation avec

un équipement financé par l'ESAT et un dispositif global qui repose sur une intermédiation locative. *« C'est un vrai soulagement de ne plus avoir de longs trajets. Je me sens plus tranquille, plus indépendant aussi »*, confie l'un des nouveaux locataires, le sourire aux lèvres.

Pour l'équipe de l'ESAT, cette étape marque une avancée concrète dans la politique d'innovation sociale portée depuis plusieurs années et qui répond à l'ambition de l'APAJH du Nord : *« Soutenir l'autodétermination des personnes en situation de handicap en s'appuyant sur une coopération territoriale et interne forte »* comme le précise Abdelaziz Quarab.

Une belle réussite pour ce projet inclusif ! ■

APAJH du Val d'Oise |

Tous mobilisés avec l'IME Le Clos Fleuri !



Le lundi 20 octobre 2025, une tempête d'une forte densité a touché le département du Val d'Oise, dont la commune d'Ermont. L'IME Le Clos Fleuri (APAJH 95), est l'un des bâtiments fortement touchés par la tempête.

D'importants dégâts qui ont provoqué une mobilisation et élan de solidarité, réunissant professionnels, familles, collectivités, ARS et partenaires afin d'assurer la continuité de l'accompagnement des jeunes accueillis par l'établissement.

Solidarité avec l'APAJH du Val d'Oise

Avec la violence de la tempête, une grue, installée sur le chantier de reconstruction du nouvel IME, s'est écrasée sur le toit de l'IME Le Clos Fleuri.

L'établissement, qui accueillait près de 80 enfants en situation de handicap est devenu ainsi inaccessible et inapte à l'accueil et la prise en compte de ces enfants, principalement en situation de polyhandicap et avec des maladies rares, qui nécessitent un accompagnement spécifique.

La Ville d'Ermont et des partenaires (ARS, Conseil Départemental du Val d'Oise...) ont mis à disposition de l'IME «Le Clos Fleuri», des locaux afin de permettre aux externes de bénéficier de lieux d'accueil pour poursuivre leurs activités de jour.

Les enfants et les professionnels pourront bénéficier d'un cadre d'accueil et de travail fonctionnel jusqu'à la livraison du nouvel IME, prévu à l'été 2027.

La Cuisine centrale voisine « L'Arche des Saveurs » fournit aux enfants et au personnel de l'IME les repas du midi, adaptés aux différentes pathologies des jeunes.

Une cérémonie d'hommage aux victimes et au département du Val d'Oise

Un mois après cette catastrophe, une cérémonie d'hommage s'est déroulée à la mairie d'Ermont avec la présence de personnalités politiques.

« Je tiens avant tout à exprimer ma profonde gratitude envers les équipes du

Clos Fleuri et l'ensemble des salariés de l'APAJH 95. Leur professionnalisme, leur réactivité et leur courage ont permis d'assurer immédiatement la sécurité des enfants et la mise en place de solutions d'accompagnement, malgré des conditions particulièrement difficiles.

Je souhaite également remercier nos partenaires institutionnels, associatifs et municipaux, qui se sont mobilisés sans attendre pour offrir des lieux d'accueil temporaires, des ressources et un soutien humain précieux.

Cette épreuve a révélé la force de la solidarité qui nous unit » a déclaré la présidente de l'APAJH du Val d'Oise.



Tremplin des Talents : une soirée solidaire et inclusive

Le vendredi 21 novembre, l'EIPSH95, le fond de dotation de l'Association APAJH 95, a organisé la première édition du Tremplin des Talents, qui met au-devant de la scène les enfants accompagnés par l'établissement.

Devant un public de 210 personnes, les résidents de l'IME ont conquis le public avec leurs prestations de chant, de danse, de musique, d'arts créatifs et même de cuisine ! ■

Un nouvel élan pour l'inclusion professionnelle à La Garenne-Colombes



Ce mardi 9 décembre, la Fédération APAJH a inauguré le nouvel ESAT APAJH de La Garenne-Colombes, ainsi que son pôle administratif, marquant une étape importante pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur le territoire.

Après un déménagement exigeant depuis Levallois-Perret, l'ESAT s'est installé au printemps 2025 dans des locaux entièrement rénovés et modernisés à La Garenne-Colombes. Ce nouveau site accueille désormais 92 travailleuses et travailleurs en situation de handicap, accompagnés par 16 professionnels engagés au quotidien.

Des ateliers repensés pour plus d'autonomie

Conditionnement, câblage, prestations extérieures, entretien d'espaces et de locaux, sans oublier le salon de

coiffure : l'ensemble des ateliers a été repensé pour favoriser l'autonomie, l'apprentissage continu et l'inclusion dans le tissu économique local. Aujourd'hui, un travailleur sur deux intervient en milieu ordinaire, de façon régulière ou ponctuelle, au sein des entreprises du bassin d'activité.

Un site ouvert sur son territoire

Ce nouveau lieu porte aussi de nouveaux enjeux tel que l'accueil d'un relais colis, le développement des prestations en entreprise et le renforcement des liens avec les acteurs économiques locaux. Autant de leviers concrets pour soutenir l'inclusion professionnelle et l'innovation sociale.

Une inauguration placée sous le signe du collectif

L'inauguration officielle a été l'occasion de saluer l'engagement de toutes et tous, les travailleurs de

l'ESAT et leurs proches, les partenaires, les encadrants et les équipes des fonctions ressources de la Fédération APAJH en Ile-de-France. Elle s'est déroulée en présence de Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, et d'Anne Fommarty, adjointe au maire de La Garenne-Colombes.

Un grand merci à Magali, Théo et Mark, membres du CVS, pour leur discours d'accueil, ainsi qu'à ZeGroupe, dont la prestation musicale est toujours un moment fort de convivialité et de rock !

Cette inauguration met en lumière de nouvelles perspectives d'inclusion professionnelle et d'innovation sociale, portées par l'ESAT APAJH de La Garenne-Colombes, l'ESAT faisant partie des dispositifs nécessaires et pertinents pour l'accès à l'emploi et donc pour la construction d'une société inclusive, comme l'a rappelé Jean-Louis Garcia dans son discours. ■





EN RÉGION

APAJH de Seine-Maritime |

Projection d'un film lumineux sur la spécificité de l'autisme féminin

A l'occasion de la semaine Rouen Ville inclusive, un événement imaginé par l'équipe Ciné Relax animée par l'APAJH de Seine-Maritime (76) a permis de mettre en lumière le sujet encore mal connu de l'autisme féminin et en particulier de son diagnostic trop souvent tardif.

Ciné Relax est un dispositif de séances publiques spécialement adaptées aux personnes en situation de handicap ou atteintes de troubles comportementaux. Et la salle était comble à l'Omnia République de Rouen le 29 novembre dernier pour la projection du film « Différente » de Lola Doillon. Un film qui met en scène Katia une jeune documentaliste qui se sent très différente et qui va découvrir l'autisme à l'occasion d'un reportage. Avec beaucoup de justesse et de finesse, Lola Doillon montre les troubles liés au spectre, les stratégies douloureuses, épuisantes, mises en place par les filles pour les cacher à leur entourage et décrit

les effets collatéraux du diagnostic tardif. Elle donne aussi des pistes pour vivre avec quand la situation est enfin acceptée comme l'intégration dans un groupe de parole ou un groupe d'entraide mutuelle (GEM). Elle nous raconte également une belle histoire d'amour...

A l'issue de la projection, un débat sur le thème « L'autisme une aventure individuelle et collective » a eu lieu avec la participation de la réalisatrice Lola Doillon et la psychiatre Amandine Turcq, spécialiste de l'autisme féminin. Un moment fort avec des témoignages poignants de personnes avec TSA ou impliquées dans son accompagnement.

Katia, c'est moi...

« Après avoir vu moi-même ce film et échangé avec des mamans désespérées, j'ai pensé qu'il fallait absolument le faire connaître » confie Elisabeth Alazard, militante bénévole de l'APAJH 76 et qui a animé le débat. « Je savais

qu'il y aurait dans la salle des jeunes femmes qui se reconnaîtraient dans Katia... Je craignais, je l'avoue, que nous ayons à assumer des réactions qui pourraient être douloureuses et délicates à accompagner par nos bénévoles, mais c'était sans compter sur Amandine Turcq qui a si bien su y faire face... Car, oui, plusieurs personnes, des hommes aussi, nous l'ont écrit ou se sont confiées après la projection, ont été bousculées par ce film, elles se sont reconnues dans Katia... Elles nous ont toutes remerciées de l'avoir programmé... Le film est résilient... Nous espérons modestement que la réflexion menée samedi leur permettra d'avancer... ».

(Re)découvrez l'article dédié au dispositif Ciné Relax à la page 21 de la Revue n°128



Table ronde sur la loi de 2005, l'habitat et l'insertion professionnelle

Le 20 novembre dernier a eu lieu une rencontre sur le thème « Handicap : habitat et insertion professionnelle » au centre culturel de Coye-la-Forêt située au sud de l'Oise. Organisé par l'APAJH et la CFE CGC de l'Oise, dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la loi du 11 février 2005 et de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, l'évènement était sous le parrainage de Jean Marie Caillaud, Préfet de l'Oise et Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise.

Après les discours de Claude Lebreton et Véronique Paul, respectivement Président de l'APAJH et de la CFE CGC de l'Oise, la soirée a commencé par une table ronde, animée par Jérôme Amory avec Luc Bejot, Vice-Président du MEDEF Oise, Nicole Colin, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, Chargée des personnes âgées et des personnes handicapées, Guillaume Lurois, créateur de l'entreprise MyLuluBike à Orry la ville, Marie-Anne Montchamp, Vice-Présidente déléguée de la Fédération APAJH, ancienne secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées qui a fait adopter la loi du 11 février 2005.

En visio, Marie-Anne Montchamp a insisté sur les grands volets de cette loi qui fixe le principe d'une accessibilité généralisée avec l'obligation de mise en accessibilité des bâtiments et des transports, sur la mise en œuvre du droit à la compensation pour prendre en compte les surcoûts liés au handicap, la



confirmation de la loi de 1987 qui impose aux employeurs de plus de vingt salariés d'embaucher 6% de travailleurs handicapés ainsi que la création dans chaque département d'un guichet unique d'accès simplifié aux droits et aux prestations avec la création de Maisons Départementales des Personnes Handicapées.

Concernant l'emploi des personnes en situation de handicap, il a été soulevé que des discriminations persistent avec un taux de chômage plus élevé pour les personnes en situation de handicap (même si celui-ci est passé en dix ans de 24 à

12 %) ainsi qu'une stagnation des carrières.

Le Docteur Yves Dulmet a présenté le projet d'Habitat Inclusif de Coye-la-Forêt qui devrait accueillir, en 2028, trois personnes âgées et huit personnes en situation de handicap ainsi que douze familles dont certaines avec enfants. Ce projet novateur devrait mettre en valeur le travail des bénévoles de l'Oise, la commune de Coye-la-Forêt ainsi que la région des Hauts-de-France où l'APAJH est déjà très présente. ■



Vous souhaitez adhérer à l'APAJH ?

Rejoindre les militants bénévoles
des associations APAJH c'est :

- **Soutenir ses valeurs** de laïcité, de citoyenneté et de solidarité,
- Promouvoir l'idée que **le handicap est l'affaire de toutes et tous**,
- **Défendre les droits des personnes en situation de handicap** et les accompagner ainsi que leurs proches aidants pour faire respecter ces droits,
- **Appuyer la parole des personnes en situation de handicap** vers les pouvoirs publics,
- **Participer à la vie de l'association** et s'y impliquer plus étroitement !



Contacter-nous!



Selon votre adresse postale, l'association départementale APAJH dont vous dépendez reviendra vers vous.

A titre indicatif, le montant de l'adhésion simple est en moyenne de 35 € par an selon l'association départementale. L'information précise vous sera donnée par l'association.

Chaque adhérent reçoit la *Revue de l'APAJH*.

L'ÉQUIPE DE LA REVUE APAJH

Directeur de la publication : Jean-Louis Garcia – **Comité éditorial** : Christibe Azaïs | Noël Baekelandt | Jade Cattacin | Céline Diaz | Nolwenn Jamont | Michel Miklarz | Francis Ribot | Mounia Said.

Rédactrices en chef : Nolwenn Jamont - Jade Cattacin – **Maquette et couverture** : Solen Ruaud – **Photo de couverture** : Théo Giacometti – **Rédacteurs** : Elisabeth Alazard-Schneider | Jade Cattacin | Céline Diaz | Sira Dieye | Laurent Grimaldi | Marylou Jahan | Nolwenn Jamont | Claude Lebreton | Muriel Roddier | Cindy Theunissen – **Photographies** : Solen Ruaud | Julien Trezeux | Shutterstock | Associations APAJH – **Coordonnées** : 01 44 10 23 40 – federation@apajh.asso.fr | www.apajh.org – **Route** : Atelier protégé APAJH – Levallois-Peret – **Imprimerie** : Imprimerie SOPEDI – Utilisation de papier à la norme PEFC et Imprim'vert – **Adhésion** : Fédération APAJH – 01 44 10 23 40 – Tour Maine Montparnasse – 33 avenue du Maine – 29^{ème} étage – 75755 Paris Cedex 15

HANDICAP ASSISTANCE



Un service APAJH en ligne gratuit

Droits des personnes, aides financières et techniques, maintien à domicile, emploi et retraite des personnes en situation de handicap, ...

Une réponse personnalisée par téléphone ou par email.

Par téléphone au **01 44 10 81 50**
les lundis et jeudis de 9h30 à 12h



En ligne, en renseignant **le formulaire**
sur www.apajh.org

Une réponse est adressée dans les meilleurs délais.



“ Nos experts
Handicap Assistance
vous accompagnent toute
l'année pour répondre
à vos interrogations
du quotidien ”



**L'APAJH propose
des séjours de vacances
pour adultes et jeunes
en situation de handicap.**

**Pour les consulter
rendez-vous sur**

handicap-vacances.org

Vous souhaitez participer à une aventure humaine ?

Rejoignez nos équipes d'animateurs et accompagnateurs !